



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1815 MARDI 3 SEPTEMBRE 2013

19^e CAN DE HANDBALL JUNIOR

Les Congolaises veulent aller loin

Les juniors congolaises ont entamé la compétition avec brio en battant dimanche l'équipe malienne par un large score (46-14) en match d'ouverture.

Cette compétition est un défi pour les Congolaises appelées à se réconcilier avec leur public déçu par les cadettes classées troisième de la catégorie.

Page 16

JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

Mouilla Mabilia record national des 5000 mètres à 10 ans

Révélation de l'édition 2013 des jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (Onssu) qui se sont déroulés à Owando, dans le département de la Cuvette, Mouilla Mabilia de la catégorie cadette s'est distinguée devant ses aînées en battant le record national des



5000 mètres avec un chrono de 19'16". Âgée d'à peine dix ans, la jeune prodige qui a impressionné les spécialistes de la course de fonds dit détenir ce succès par ses entraînements sans cesse dans les rues de Loutété, département de la Bouenza, dont elle est originaire. Mouilla Mabilia ambitionne de devenir Diable rouge dans cette discipline.

Page 16

ÉDITORIAL

Kiébé-kiébé

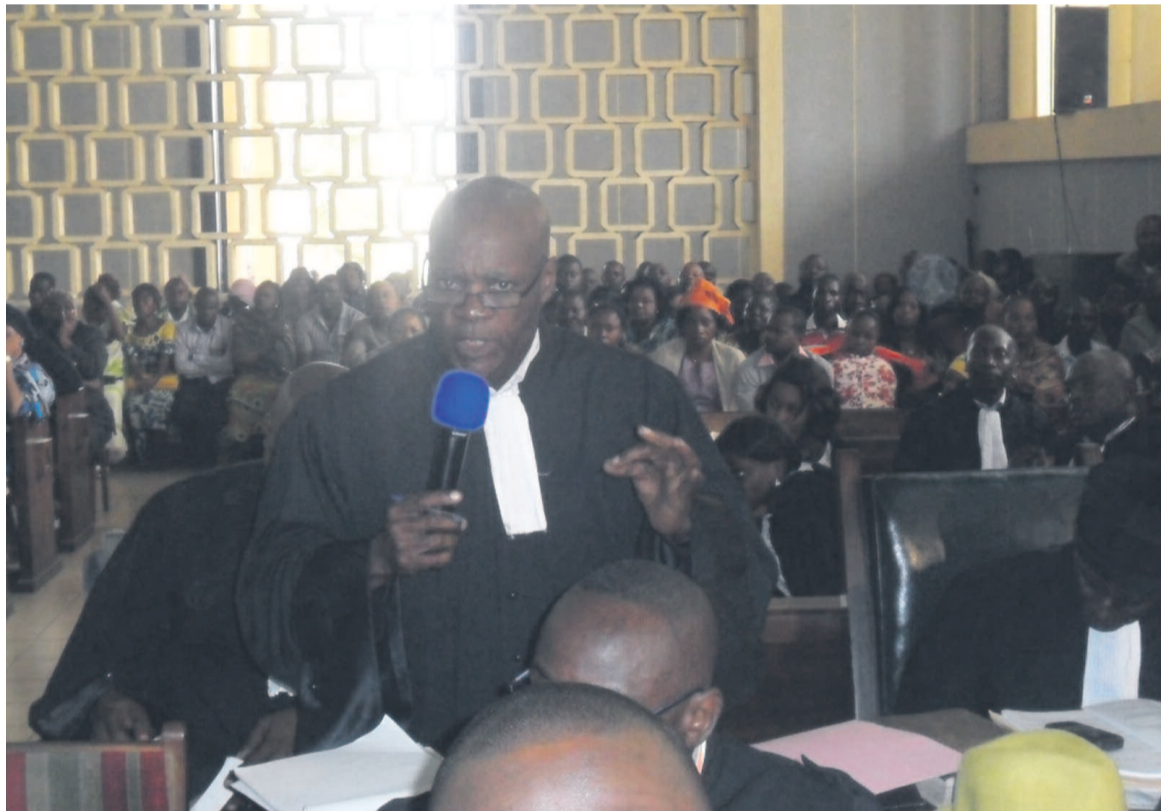
Page 2

Procès du 4 mars

La défense revient à la charge

Au cours des débats qui se sont poursuivis hier, les avocats de la défense ont insisté sur la relaxe des prévenus expliquant, comme ils l'avaient fait lors des audiences précédentes, qu'il n'y a pas de preuves. Ils ont également incriminé l'État d'avoir stocké des charges explosives dans un quartier résidentiel sans se soucier du danger qu'encourraient les populations. « *Il n'y a pas de preuve constituée de ces infractions. Le droit est une science et l'intime conviction doit se fonder; donc l'hypothèse de complicité doit être écartée. La justice c'est de donner à chacun son dû. Rendez-leur la liberté* », ont déclaré les avocats de la défense.

Page 7



Maître Maboya

Santé

L'OMS Afrique se penche sur la santé et le développement durable

Le comité régional de l'Organisation mondiale de la santé zone Afrique a ouvert les travaux de sa 63^e session à Brazzaville en présence des délégués des pays membres. Placée sur le thème « Investir dans la santé pour un développement durable », cette session débattera, entre autres, des politiques de promotion d'un environnement favorable à la santé, du renforcement des systèmes sanitaires au sein des États membres et de l'accès aux médicaments. Les travaux ont été ouverts par le ministre d'État, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, au nom du président de la République.

Page 5



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Pour une plus large couverture médicale en Afrique centrale

Réunis dimanche autour d'une table ronde à Brazzaville, les ministres de la Santé des pays de la CÉÉAC (Communauté économique et États d'Afrique centrale) ont adopté le plan stratégique 2014-2018 pour rehausser la couverture médicale de cette pandémie estimée à 3,7% dans la sous région.

Avec un budget de 13 millions de dollars, ce plan vise surtout à réduire le taux de la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant et la prise en charge précoce du sida pédiatrique.

Page 7

ÉDITORIAL

Kiébé-kiébé

L'exposition que le Musée-Galerie du Bassin du Congo prépare au Brésil, à Salvador de Bahia très exactement, s'annonce avant même d'ouvrir ses portes comme l'un des grands moments de notre Histoire. Née de la volonté des plus hautes autorités de la République de faire connaître au monde extérieur la richesse de notre culture, de nos coutumes, de nos arts traditionnels, elle a été favorisée par la mobilisation, sur l'autre rive de l'Atlantique, du Musée Afro-brésilien de l'Université fédérale qui s'élève au cœur de la grande cité où accostèrent longtemps, très longtemps, trop longtemps les navires de la traite négrière. Elle crée ainsi un nouveau pont entre deux pays, deux Nations, deux peuples qui coopèrent déjà très activement dans le domaine économique.

Rendons à César ce qui est à César : l'exposition kiébé-kiébé que nous préparons à Salvador de Bahia résulte directement de l'attention que le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, porte à tout ce qui permet de relier le présent au passé. Elle n'est, en réalité, que la première étape d'une aventure qui s'étendra sur plusieurs décennies et qui englobera les unes après les autres toutes les régions de notre pays où se perpétuent des coutumes, des danses, des initiations venues du fond des âges. Elle s'inscrit de ce fait dans le grand mouvement qui tend à faire du Congo l'un des centres culturels du continent africain.

Disons aussi que rien de tout ceci n'aurait été possible si, depuis des années, nos équipes n'avaient pas sillonné le territoire national afin de sauver les objets que la modernité menaçait, n'avaient pas réuni dans le même temps autour d'elles des chercheurs et des experts capables de les décrypter, n'avaient pas su organiser l'espace exceptionnel que constitue aujourd'hui le Musée-galerie Congo, au centre de Brazzaville. Comme toujours ce sont des femmes et des hommes de talent qui ont mené à bien la mission que nous leur avons confiée et qui, aujourd'hui même, se trouvent sur le terrain, à Salvador de Bahia, pour finaliser l'exposition kiébé-kiébé avec les experts brésiliens. Il n'est que juste de leur rendre ici l'hommage que les uns comme les autres méritent.

À ceux, enfin, qui se demandent pourquoi le Congo déploie une telle énergie pour faire mieux connaître sa culture, nous rappellerons simplement notre

conviction, partagée en haut lieu, que le futur ne sera fécond pour notre peuple que si nous savons conjuguer dans l'immédiat le passé et le présent.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

La non levée de l'immunité d'André Ikongo Logan complique la procédure judiciaire

Le sénateur de la Cuvette, André Ikongo Logan, ainsi que cinq autres membres de l'Observatoire anti-corruption (OAC) seraient impliqués dans une affaire de détournement des fonds destinés à la construction du siège de cette structure.

Au cours de la séance plénière tenue le 30 août au Palais des Congrès, les sénateurs ont rejeté la demande de la levée de l'immunité parlementaire du sénateur André Ikongo Logan, par ailleurs premier vice-président de l'Observatoire anti-corruption. La levée de cette immunité, si elle était passée devait permettre à ce sénateur de se présenter à la justice. La démarche étant conforme à la Constitution. D'après les sources proches du dossier, ayant agi de cette manière, la chambre haute du Parlement congolais a compliqué la procédure judiciaire, déjà engagée, puisque le président de

l'OAC, Joseph Mapakou, et quatre autres membres sont placés en détention préventive à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Les conséquences découlant de ce rejet sont doubles. La première est liée aux relations de coopération entre la Banque mondiale, principal bailleur de fonds de l'OAC, et la République du Congo, qui pourraient être entachées, dans la mesure où l'institution financière onusienne tient à ce que la lumière soit faite, à travers la justice, sur la destination prise par ces fonds qu'elle a alloués pour la construction d'un siège digne de l'organe qui assure le contrôle et le suivi des activités entreprises par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et les infractions assimilées. La deuxième conséquence est relative à l'insuffisance d'arguments sous-tendant le rejet pour lequel ont opté les sénateurs.

L'impression qui se dégage est que les sénateurs se sont substitués à la justice pour plaider l'innocence de leur collègue avant qu'il ne soit entendu par le juge d'instruction. En plus, commente-t-on, la levée de l'immunité parlementaire ne signifie pas la culpabilité, étant donné que le sénateur André Ikongo Logan, comme tout prévenu, bénéficie de la présomption d'innocence jusqu'au verdict de la Cour. Le fait de lever l'immunité d'un parlementaire ne lui fait pas perdre sa qualité de sénateur ou de député. Dès que la justice le déclare non coupable, il peut à nouveau siéger au Sénat ou à l'Assemblée nationale. Au cours des débats, du reste animés, le président du Sénat a fait à ses collègues une mise au point édifiante. Il leur a rappelé le principe de la séparation des pouvoirs lorsqu'il avait dit : « *Notre chambre sait qu'André Ikongo Logan est innocent. Mais nous ne pouvons pas prouver cette innocence parce que nous ne sommes pas des juges. C'est là que se trouve toute la difficulté* », avant d'ajouter « *qu'en tant que pouvoir législatif, nous ne pourrions pas avoir accès au dossier ni même le ministre de la Justice sinon, ce serait une forme d'ingérence* ». Il répondait ainsi aux sénateurs qui exigeaient d'être en possession du dossier d'instruction pour mieux en débattre.

Roger Ngombé

Mise au point de la Cour constitutionnelle

Contrairement à ce qui est écrit, en page de couverture des Dépêches de Brazzaville du 2 septembre 2013, il n'a jamais été question de l'audition du sénateur André Ikongo Logan par la Cour constitutionnelle. Une telle audition, au regard de la procédure pénale susceptible d'être engagée contre ce sénateur, ne relève nullement de la compétence de la Cour constitutionnelle qui n'est, d'ailleurs, pas une juridiction répressive. À propos de la saisine de la Cour constitutionnelle, le Sénat n'a pas été saisi par la Cour constitutionnelle. Il l'avait été, plutôt, par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. C'est ensuite que le président du Sénat a saisi, par voie de consultation, la Cour constitutionnelle afin que celle-ci émette son avis sur la demande de levée de l'immunité parlementaire du sénateur André Ikongo Logan introduit par le procureur de la République.

Pour autant le vote contre la levée de l'immunité parlementaire d'un sénateur ne saurait être assimilé à un échec de la Cour constitutionnelle, ajoute l'institution.

AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH

Le CPR s'insurge contre la justice française

Le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé-Hydevert Mouagni, a réitéré au cours d'un point de presse animé le 30 août à Brazzaville, la position de son parti suite au rebondissement, en France, de l'affaire dite des disparus du Beach.

Suite à l'interpellation du général Norbert Dabira par la justice française le CPR, parti de la majorité présidentielle, dénonce l'immixtion de la France dans les affaires congolaises. « *Nous réitérons cet appel aujourd'hui afin que les pa-*

trioties se retrouvent au rond-point Moungali le samedi 7 septembre pour une marche pacifique jusqu'à l'ambassade de France où sera déposé un mémorandum », a déclaré Aimé-Hydevert Mouagni. Selon lui, cette attitude de la France relève d'une époque surannée : « *C'est de l'anachronisme politique en plein XXIe siècle digne de l'époque de l'Afrique équatoriale française (AEF) où Butafoco prônait le colonialisme. Nul n'est censé ignorer qu'un esclave qui n'est pas capable d'assumer sa réalité ne*

mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir », a-t-il appelé.

La lutte pour la dignité, a ajouté le président du CPR, est un principe d'éthique pour lequel les Congolais resteront intraitables. Et Aimé-Hydevert Mouagni de conclure : « *Mobilisons-nous pour qu'enfin la patrie soit toujours forte* ».

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTION

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouhoutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat,

Brice Tsébé, Iri Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PÊCHE ET AQUACULTURE

Une formation sur la production des aliments pour poissons

Lancée le 2 septembre à la station piscicole domaniale de Djoumouna, dans le district de Goma Tsétsé, la formation permettra aux participants d'assimiler de nouvelles notions de production des aliments pour poissons. À terme : améliorer la sécurité alimentaire en Afrique.

Pendant six jours, les 18 participants venus de 6 pays d'Afrique centrale, de la République démocratique du Congo et de Sao Tomé et Príncipe, seront formés au mode opératoire d'élaboration de rations alimentaires pour poissons et sa gestion dans l'élevage intensif des poissons d'aquaculture. La formation, initiée par le programme de la Commission européenne ACP Fish II, est animée, jusqu'au 7 septembre, par deux experts internationaux. Elle porte sur cinq modules à savoir : les matières premières ; la nutrition des différents types de poissons et la formulation des aliments ; la production ; la logistique et le



Les organisateurs à l'ouverture de la formation

contrôle qualité ; enfin, l'application dans une ferme pilote de démonstration.

Cette formation vise à renforcer les capacités des acteurs et

cadres nationaux des institutions professionnelles de la sous-région d'Afrique centrale, dans le domaine des techniques de production et de gestion lo-

cale des aliments pour l'aquaculture intensive. La formation ambitionne surtout de répondre à l'épineux problème de pénurie d'aliments pour poissons

en Afrique, véritable frein pour l'essor de nouvelles exploitations aquacoles à haut rendement.

Ouvrant les travaux, le directeur du cabinet du ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Georges Ganongo, a invité les participants à plus de responsabilité afin d'aboutir aux résultats escomptés. « J'exhorte les participants à faire preuve d'assiduité afin d'assimiler les enseignements dispensés et d'améliorer la gestion technique et financière des unités de production par l'utilisation d'aliments composés, performants pour l'émergence d'une aquaculture intensive rentable », a-t-il indiqué.

Rappelons que ACP Fish II est un programme émanant des pays bénéficiaires, financé par le neuvième Fonds européen de développement (FED). Il vise à renforcer la gestion durable et équitable de la pêche dans les pays ACP.

Firmin Oyé

PLATEAUX

Le village Ngania doté d'un marché moderne

L'ouvrage a été réceptionné, le 30 août, par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou. Ce marché permettra aux populations de Ngania et des villages environnants de vendre leurs produits et subvenir à leurs besoins.

Construit par le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP), le marché communautaire de Ngania obéit aux règles de l'art. Construit en matériaux durables, il est érigé au centre du village sur une superficie d'environ 180 mètres carrés pour 18 mètres de long et 10 mètres de large. Sous le grand édifice qui représente le marché, sont disposées douze tables de quatre places chacune, construites en béton, soit une capacité totale

d'accueil de quarante-huit places.

Est aussi prévu, un bureau réservé au comité du marché et entièrement électrifié. D'autres accommodements sont aussi visibles sur le site tels que le forage d'eau et des latrines à doubles cabines. Les travaux exécutés par l'entreprise BJ Construction ont duré quatre mois, pour un montant total de 44 millions FCFA. À côté, un disco bar privé a été installé pour lier l'utile à l'agréable, sans compter des boutiques privées qui abriteront des quincailleries et des alimentations.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a exprimé sa satisfaction et pense que la construction de ce marché est une manière de pousser les populations vers la reprise

en mains des activités économiques. Pour les cadres natifs de ce village, qui se sont fortement mobilisés pour la réalisation du projet, la construction du marché dans leur village est un soulagement pour leurs populations.

« Nous sommes très satisfaits de la construction de ce marché, parce qu'avant tout, pour acheter un savon, des allumettes, du sel, des pointes ou des tôles, il fallait aller jusqu'à Ollombo, situé à 45 kilomètres, ou encore à Oyo », s'est réjoui le général Paul Victor Moigny, natif de Ngania. Saisissant l'occasion, les populations ont posé plusieurs doléances au ministre Rigobert Maboundou, dont l'essentiel se résume autour de la route, difficilement accessible, surtout en période pluvieuse.

La réception de l'ouvrage a eu lieu en présence du préfet du département des Plateaux, Edgard Diafouka-Bambéla, du représentant de la Banque mondiale, Hamadou Oumar-Bâ, et de plusieurs cadres natifs de ce village.

Rappelons que le village Ngania compte environ 800 habitants, il abrite une école primaire, un collège d'enseignement général et une infirmerie. Il est situé à 45 kilomètres d'Ollombo, sur l'axe Ngouéné-Nguélokassa, dans le département des Plateaux.

ÉLEVAGE

Le Congo lance la 3^e campagne de vaccination du bétail

Le coup d'envoi a été donné le 1^{er} septembre à Kinkala, dans le département du Pool, par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou. L'opération vise à améliorer la sécurité sanitaire des animaux, dans le but de repeupler le cheptel.



Les éleveurs s'apprentent à vacciner leurs troupeaux

Cette campagne de vaccination intervient après les deux premières éditions lancées de façon alternative à Dolisie en 2011 et à Djambala en 2012. Trois maladies dites prioritaires sont ciblées par cette campagne 2013, notamment la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine et la maladie de Newcastle chez la volaille. Le vaccin concerne tous les animaux et toute la volaille élevés aussi bien de façon traditionnelle que dans les fermes. Les vaccins pour combattre toutes ces maladies sont disponibles à la direction générale de l'élevage et en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble du pays jusqu'au 15 octobre prochain. L'objectif principal étant de vacciner au moins 60% d'ovins-caprins, de bovins et de volaille. Cette campagne obéit à la nouvelle stratégie mise en place par le gouvernement d'assurer non seulement la sécurité sanitaire des animaux. Pour garantir le bon déroulement de l'opération, tous les éleveurs sont appelés à se mobiliser et à vacciner leurs troupeaux. Pour cette campagne, le gouvernement congolais bénéficie de l'appui financier du Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA).



Le marché de Ngania. (© DR)

F.O.

F.O.

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : AGENT DE RECOUVREMENT

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département des Risques

Mission :

Le chargé de recouvrement intervient auprès des clients en retard de paiement pour obtenir le recouvrement amiable ou forcé des créances de l'Institution. Il devra veiller à maintenir la bonne qualité du portefeuille crédit de la Banque.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département des Risques, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- Relancer les clients en retard de paiement
- Assister les gestionnaires de comptes dans le suivi et le recouvrement des créances en souffrance
- Apprécier l'efficacité des actions de recouvrement menées et des résultats obtenus par les gestionnaires de compte
- Proposer les actions de recouvrement additionnelles à mener
- Veiller à la bonne application par tous, des règles et procédures internes en matière de recouvrement
- Mettre en œuvre la procédure de recouvrement forcé des créances
- Faire un suivi de la procédure auprès des auxiliaires de justice

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- BAC + 4/5 en droit
- Maîtrise de l'outil informatique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 2 ans d'expérience minimum dans un service similaire
- Aisance relationnelle et bon communicateur
- Sens de l'écoute et de la négociation
- Ferme dans ses convictions et dynamique
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Attentif aux détails, rigoureux, discret et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : CHEF DE DEPARTEMENT CONTROLE INTERNE

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Directeur Général

Objet du poste :

La gestion d'une équipe de contrôleurs et l'engagement dans des projets importants en procédant à l'auto-évaluation des risques ainsi que d'autres programmes de contrôle connexes. Le titulaire devrait avoir la capacité de traduire les exigences de contrôle interne dans les applications pratiques de l'activité de la filiale et d'aider à trouver des solutions pour le développement de l'activité et les initiatives stratégiques.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- S'assurer de la mise en œuvre des politiques, procédures et règles de conformité
- Servir d'appui et de conseil en matière de contrôle de conformité, et aider en servant de support dans la prise de gestion de la performance des unités du business
- Créer et maintenir un système efficace de contrôle interne et de contrôle de culture dans le siège de la banque, dans les agences et partout où la banque opère
- Revue et certification de toutes les politiques et produits de la banque pour une conformité totale des règles et une stricte adhésion des directives de contrôle avant exécution
- Faire des recommandations spéciales pour amender la politique et l'amélioration du contrôle basé sur l'urgence des désaccords/risques.

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- BAC + 4 ou plus en Gestion, Audit et Contrôle de Gestion, Comptabilité, finance, banque et assurance
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 5 ans d'expérience minimum dans un service similaire
- Aisance relationnelle, bonne gestion des compétences organisationnelles
- Capacité à assumer un poste de responsabilité et afficher une position de leader
- Capacité à convaincre ses pairs et à tenir sur ses convictions,
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Stratège et capable de mener de profondes réformes
- Esprit d'équipe, bon pédagogue et animateur d'équipe
- Fin stratège, attentif aux détails, rigoureux, imperturbable et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : RESPONSABLE MARKETING AND PRODUCT

Lieu d'affectation : Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département Domestic Bank

Mission :

Elaborer et proposer les grandes lignes de la stratégie commerciale de la structure et développer l'ensemble des produits et services du Domestic Bank. Etudes de marché, suivie des ventes, analyses de la concurrence et plan marketing sont des activités courantes de ce poste.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département du Domestic Bank, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- Identifier et promouvoir tous les produits et services du Domestic Bank,
- Elaborer et proposer une stratégie marketing : communication, promotion, publicité, distribution...
- Réaliser des analyses marketing poussées en recueillant des informations sur le marché, la concurrence et les besoins des clients,
- Diriger, former et évaluer les équipes de vente sous sa supervision,

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- BAC + 4 en Marketing, Gestion ou Communication
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique, statistique et bureautique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 3 ans d'expérience minimum dans un service marketing
- Aisance relationnelle, sens du conseil et du service client
- Fort esprit d'analyse, de synthèse et grande capacité d'anticipation
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Esprit d'équipe, bon pédagogue et animateur d'équipes
- Précis, rigoureux, méthodique et autonome

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : OPERATEUR CALL BACK

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département des opérations et de la technologie

Objet du poste :

Contrôle des journées comptables, alerte en cas d'anomalie et suivie des corrections desdites anomalies.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département des opérations et de la technologie, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- Veiller à la transmission régulière des journées comptables des « inputers »
- Procéder éventuellement à des relances
- Contrôler les journées des caisses et autres entités concernées
- Informé des anomalies détectées et demander leurs corrections
- Suivre rigoureusement les anomalies détectées
- Veiller à la transmission des rapports dans les délais
- Participer à la cohésion de l'équipe

Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- BAC + 3 ou plus en Gestion, Audit et Contrôle de Gestion, Comptabilité, finance, banque et assurance, Economie
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 2 ans d'expérience minimum dans un service similaire
- Aisance relationnelle, Esprit d'équipe, bon pédagogue et animateur d'équipe
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Attentif aux détails, rigoureux, imperturbable et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

ÉDUCATION

Nuages sombres sur la rentrée scolaire 2013-2014

La commission de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fetrasseic), chargée du suivi des situations des enseignants a organisé une assemblée générale, le 30 août, au siège de la Mugef. Seule décision importante : la demande faite au gouvernement de payer les rappels de soldes d'activités. Une condition jugée nécessaire en vue d'une bonne rentrée scolaire 2013-2014. Pour les enseignants, le paiement de ces rappels, au cours de ce mois de septembre, permettra à ceux de leurs collègues évoluant dans les départements de rejoindre leurs lieux de service dans les meilleurs délais. À cette occasion, la commission a assuré que tous les dossiers portant sur les rappels de soldes d'activités avaient été traités et envoyés à la Caisse congolaise d'amortissement qui, à son tour, n'attend que des liquidités pour programmer le paiement.

L.-G.O.

OMS

Débats sur les politiques et les problèmes de la santé

La 63^e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est ouverte, le 2 septembre à Brazzaville sur le thème : « investir dans la santé pour un développement durable ». La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre d'État Florent Ntsiba au nom du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Organisée du 2 au 6 septembre à Brazzaville, cette session regroupe les États membres de la région africaine de l'OMS. Les allocutions délivrées lors de cette première journée ont porté notamment sur la gestion des risques et des catastrophes, les défis à relever par les pays membres et l'appui multiforme du gouvernement du Congo au bureau régional de l'OMS.

D'après le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, quatre défis se dressent devant les États membres. Ils se résument à la mise en œuvre des politiques globales permettant de promouvoir un environnement favorable à la santé. Ceci permet d'éviter chaque année des décès chiffrés en millions en Afrique avec des en-

fants comme principales victimes. D'autres questions concernent la sécurité, le renforcement des systèmes de santé au sein des États et l'accès aux médicaments de qualité à moindre coût. « *Au moment où se tient la 63^e session du comité régional de l'OMS/Afro, la plupart des pays du continent africain se caractérisent par la forte prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles, la forte pénurie du personnel médical qualifié, les inégalités d'accès aux services de santé, la malnutrition, une faible espérance de vie, le sous-financement et le sous-équipement des services de santé* », a-t-il martelé. Le directeur régional de l'OMS, Dr. Luis Gomes Sambo, a souligné l'appui multiforme du gouvernement qui permet au bureau de travailler dans la sérénité et de contribuer à l'amélioration de la santé en Afrique. Dans le cadre de la lutte contre les maladies endémiques source de morbidité, d'invalidité et de mortalité, quelques maladies, telle que la variole, ont été éradiquées. Par contre la maladie de sommeil est réduite à certaines poches

isolées, l'onchocercose est encore sous contrôle, la lèpre éliminée et les cas de poliomyélite diminués. Des progrès ont été enregistrés au niveau de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de la santé génésique, de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et sur la préparation de la réponse aux épidémies et aux urgences de santé publique.

La santé comme un droit fondamental de l'individu

Dr. Luis Gomes Sambo a projeté quelques pistes d'actions pour l'avenir. Elles sont axées sur l'accélération des efforts pour l'atteinte des objectifs du millénaire, l'intensification des actions visant à réduire la magnitude des maladies non transmissibles et tropicales négligées, la participation active des pays aux débats sur la définition des priorités de l'agenda-santé 2015 ainsi que l'actualisation des stratégies de coopération entre les pays.

Ouvrant les travaux au nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le ministre Florent Ntsiba a rappelé la contribution du Congo à la

constitution des fonds Unitaïd, la contribution aux fonds spéciaux créés à l'issue de la session en Côte d'Ivoire ainsi que la participation régulière du Congo aux cotisations statutaires. Les fonds de l'Unitaid permettent à l'OMS d'appuyer le financement des activités de lutte contre certaines maladies comme le VIH/sida, la tuberculose ou le paludisme.

Rappelant les perspectives visées par le gouvernement dans le domaine de la santé, le ministre a expliqué que la construction des infrastructures modernes de santé ainsi que le relèvement des plateaux techniques hospitaliers à Brazzaville comme à l'intérieur du pays participent de la volonté du président de la République de doter le Congo d'un dispositif de protection sanitaire à la dimension des attentes des populations bénéficiaires.

Il a indiqué que « *Le gouvernement s'est mobilisé pour offrir à la population, les avantages d'un système sanitaire qui intègre et perçoit, dans son essence profonde, la santé comme un droit fondamental de l'individu* ».

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : TRESOPS & LOANS OFFICER

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département des opérations et de la technologie

Objet du poste :

Traitement comptable de toute nature lié aux prêts (particuliers, personnes morales, consortiaux et escomptes) et aux opérations du back office de la trésorerie. Gestion de toutes documentations relatives aux prêts. Mise en place et gestion des prêts aux banques, placements, emprunts, achat et ventes de devises, achat des devises, dépôt à terme, compensation de solde, etc.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département des opérations et de la technologie, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

-Gérer les prêts : la mise en place des crédits – classement des dossiers- suivi des échéances des prêts inter-filiales et leurs apurements (quotidien).

-Réceptionner sous décharge les tickets de mise en place des marchés monétaires reçus de la Trésorerie

-Vérifier les mentions obligatoires, les signatures autorisées et les limites des signataires

-Gérer les emprunts, placements : mise en place – classement des dossiers, suivre les échéances et leurs apurements (quotidien)

-Envoyer les messages RTGS et suivre leur aboutissement

-Réceptionner sous décharge les instructions des opérations nostris, d'achat de devises de la Trésorerie.

-Vérifier les mentions obligatoires, les signatures autorisées et les limites des signataires

-Mettre en place, envoyer des messages swifts – classer les dossiers et suivre les apurements

-Reporting des difficultés rencontrées dans le process

Profil du candidat

•Homme/femme, 30 ans au plus

•BAC + 3 ou plus en comptabilité, finance, banque et assurance, Economie

•Maîtrise parfaite de l'outil informatique

•Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout

•2 ans d'expérience minimum dans un service similaire

•Aisance relationnelle, esprit d'équipe

•Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers

•Attentif aux détails, rigoureux, discret, imperturbable et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

•lettre de motivation,

•CV détaillé

•Récépissé ONEMO



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de la Société Nationale d'Électricité informe son aimable clientèle que, suite à l'étiage des rivières LÉFINI et BOUENZA, couplé aux difficultés d'approvisionnement en gaz des Centrales thermiques de Pointe-Noire, des perturbations sont actuellement constatées dans la desserte en électricité des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

La Société Nationale d'Électricité rassure son aimable clientèle que les dispositions sont prises pour réguler la desserte en énergie électrique des villes concernées.

La Direction Générale de la SNE, prie son aimable clientèle et toute la population congolaise de bien vouloir l'excuser du désagrément causé.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2013

Le Directeur Général
Président du Directoire

Louis KANOHA-ELENGA

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

| Minutes incluses | Code d'activation | Coût |
|------------------|-------------------|----------|
| 50 minutes | *170*6#OK | 300 FCFA |
| 100 minutes | *170*7#OK | 500 FCFA |

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

DATACENTER

- ➔ Archivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88. Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

PROCÈS DU 4 MARS

La défense désapprouve la demande de réparation

Les avocats de la défense ont rejeté, le 2 septembre, la réclamation de paiement des dommages et intérêts à l'État. Dans leurs plaidoiries, ils ont remis en cause la responsabilité civile de l'État congolais, constitué partie civile.

« L'État est conscient que les munitions qui ont causé l'incendie lui appartiennent. Pourquoi joue-t-il l'innocent ? Il a gardé des charges explosives dans un quartier résidentiel sans s'inquiéter des conditions de stockage et même des risques qu'encourraient les populations environnantes. Il y a eu des dysfonctionnements. Cette constitution de partie civile ne se justifie pas moralement », a déclaré maître Léka. Et maître Quenum d'ajouter : « Pourquoi utilise-t-il un blanchiment juridique et ignore-t-il sa culpabilité anticiper avec les indemnités des victimes ? L'État

doit purement et simplement assumer sa responsabilité ».

Rendez-leur la liberté !

Les personnes inculpées pour complicité d'incendie volontaire, assassinat, coups et blessures volontaires, homicide involontaire, coup par maladresse, imprudence, négligence et non observation des règlements, ont été défendues le lundi 2 septembre. Il s'agit de Raymond Miéré, Giscard Minichelot, Kevin Simplicite Ngami, Alva-

conviction doit se fonder. Donc l'hypothèse de complicité doit être écartée. La justice c'est donner à chacun son dû. Rendez-leur la liberté ! », ont déclaré les avocats de la défense.

En l'absence de preuve, la défense a rejeté la demande de réparation faite par la partie civile le 28 août dernier. Les faits ne pouvant être constitués, ils ont par conséquent demandé l'acquiescement des prévenus. Pour maître Mounkassa, le procès s'achève sans connaître la vérité. « Vous jugez

Certains ont sollicité le parquet général d'abandonner toutes poursuites. D'autres par contre ont demandé à la Cour de suivre le réquisitoire du procureur de la République près la Cour d'appel de Brazzaville, Corneille Moukala Moukoko.

La commission d'enquête jugée « incapable » par la défense

Selon ces avocats, la commission n'a pas le droit de vie ou de mort sur les Congolais. « Cette commission a failli à sa mission et n'a pas respecté les instructions de l'État. Il n'y a pas eu une enquête sérieuse, mais une enquête fondée sur des préjugés. L'armée n'a pas le droit de définir les infractions pénales », s'est indigné maître Léka. Avant de poursuivre : « Nous aurions pu recourir à une expertise internationale au lieu de se fonder sur des hypothèses. Cela nous

aurait permis de connaître l'origine de l'incendie avec des preuves scientifiques ». En d'autres termes, l'infraction pénale ne peut être assimilée aux prévenus, car le 4 mars 2012, ces préposés travaillaient comme d'habitude, sans disposition particulière. Maître Quenum a, quant à lui, demandé à la Cour de rendre justice au nom du peuple congolais sans que celui-ci ne remette en cause les décisions de la justice.

Depuis vendredi dernier, les avocats de la défense sont passés devant la Cour défendre leurs clients en toute quiétude en demandant qu'ils soient acquittés étant donné que la relation de cause à effet n'a pas été établie. Cette audience qui connaîtra son épilogue dans quelques jours, permettra à la Cour de décider d'acquiescer ou non les accusés.

Josiane Mambou Loukoula

« Il n'y a pas eu une enquête sérieuse, mais une enquête fondée sur des préjugés. L'armée n'a pas le droit de définir les infractions pénales »

rez Georgino Ngoulali Missié, André Souana, Jean-Claude Mopita, Frédéric Noël Ingani, Roger Bokitomo et Georges Robert Ferré. « Il n'y a pas de preuve constituée de ces infractions. Le droit est une science et l'intime

à la lumière de ce que vous avez entendu, mais les parties civiles vous demandent de condamner sans preuve. Ce n'est pas parce que les faits sont graves que vous serez obligés de condamner ces gens ».

POINTE-NOIRE

La JCI encourage le don du sang

Décidée à lutter contre les superstitions qui empêchent bon nombre de gens de mettre à disposition un peu de leur sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), la Jeune chambre internationale du Congo (JCI) entend mieux sensibiliser les jeunes à l'importance du don de sang. « Le don de sang est souvent mystifié alors que donner du sang, c'est sauver des vies. En plus, nous avons un centre spécialisé pour cela, donc il n'y a rien de mystique », a souligné Mavekono Mbou Tsoumou, président de la JCI Victory de Pointe-Noire, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, le 31 août.

Pour encourager les jeunes à faire un don de sang, la JCI Congo a organisé, par l'intermédiaire de la JCI prestige et en collaboration avec le CNTS, une conférence d'information et de sensibilisation. Ouverte à tous, cette activité, qui a eu lieu le 24 août à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, a connu la participation de 50 personnes. À l'issue de la conférence, 25 personnes ont volontairement donné leur sang. « Nous organisons souvent des activités communautaires. Celle-ci a été initiée pour venir en aide au CNTS qui parfois manque de sang », a expliqué Mavekono Mbou Tsoumou, avant de poursuivre : « La JCI entend organiser d'autres activités d'information et de sensibilisation pour inciter les jeunes à donner un peu de leur sang et à comprendre que c'est un geste citoyen. »

Rappelons que le don de sang peut se faire tous les trois mois pour les hommes et tous les quatre mois pour les femmes.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les pays de la CEEAC adoptent une feuille de route

À la suite d'une table ronde ministérielle de la santé axée sur la responsabilité partagée et la solidarité régionale pour la lutte contre le VIH/sida en Afrique centrale, tenue le 1^{er} septembre à Brazzaville, les ministres des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont adopté après amendement les axes prioritaires du document soumis à leur appréciation.

S'ajoutent à cela, le projet de budget de 13 millions de dollars du plan stratégique CEEAC au titre de l'exercice 2014-2018 et la déclaration des ministres de la Santé sur la responsabilité partagée et la solidarité régionale pour la lutte contre le VIH/sida.

Cette session s'est articulée autour de cinq grands axes. Le Conseil des ministres n'a validé que trois axes, n'omettant pas toutefois les deux autres axes. Sur le premier, basé sur la lutte contre le VIH/sida en Afrique centrale, le conseil a porté sa réflexion sur la lutte contre la transmission de la mère à l'enfant. En effet, les estimations les plus récentes mon-



La photo de famille des ministres

trient que la sous-région Afrique centrale enregistre le plus faible taux au niveau de la couverture médicale sur cette pandémie, avec un taux de 3,7%.

Néanmoins, quelques engagements ont été pris : la réduction du taux de transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant, voire également la prise en charge précoce du sida pédiatrique. De la même manière, le Conseil des ministres a estimé que d'autres aspects pourront être pris en charge dans ce volet. Citons à cet égard,

la prévention.

Par ailleurs, l'examen du document qui a constitué le deuxième axe de ce projet, a également été adopté. Il s'agit de l'approvisionnement, la disponibilité et l'accessibilité des antirétroviraux, couplés à l'harmonisation des politiques pharmaceutiques ainsi qu'aux régimes thérapeutiques du VIH. Le troisième axe adopté par les ministres porte sur les projets de coordination, de gouvernance et sur le partenariat international. Il vise en conséquence à asseoir

une politique communautaire fondée sur la surveillance, le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre cette pandémie.

D'autre part, au titre des deux autres axes qui ne sont pas les moindres, et qui ne sont pas traités, leur prise en charge pourra être prise lors de la deuxième phase d'application du plan stratégique. Pour la concrétisation de cette vision, un accent particulier sera principalement mis sur la prévention et le contenu des soins.

En définitive, le conseil a retenu comme condition nécessaire et indispensable de réussite

pour le bon fonctionnement du plan auprès des populations de la sous-région, la standardisation du protocole de prise en charge. De sorte qu'un patient quittant un pays de la sous-région puisse être pris en charge par le même protocole. Enfin, en dernier lieu, le conseil recommande le renforcement des capacités des institutions nationales en matière de promotion et de protection des droits humains pour toutes les personnes vivant avec le VIH.

Guillaume Ondzé

OMC

Le Brésilien Roberto Azevedo remplace le Français Pascal Lamy

Le Brésilien Roberto Azevedo a pris officiellement ses fonctions de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 1^{er} septembre. Il remplace le Français Pascal Lamy, qui aura passé huit ans à la tête de l'organisation, en deux mandats de quatre ans

La procédure de sélection du nouveau directeur général de l'OMC a été déclenchée en mai dernier. L'un des dossiers les plus brûlants pour

Roberto Azevedo sera de relancer le cycle de Doha. Entamées en 2001 dans la capitale du Qatar, les négociations sur la libéralisation du commerce piétinent. Elles devraient déboucher sur des accords importants d'ouverture des marchés prévoyant la suppression de barrières douanières, des subventions et des taxes excessives pour aider au développement des pays les plus pauvres.

Roberto Azevedo, qui devra sur-

monter les divergences sur ces questions entre la Chine, l'Union européenne, les États-Unis et l'Inde, n'a pas caché « un certain pessimisme ». Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué : « Les négociations n'avancent pas avec la rapidité que nous espérons. » En décembre prochain, se tiendra à Bali (Indonésie) la neuvième conférence ministérielle de l'OMC. Il cherchera, a-t-il déclaré, à parvenir

à « un minimum raisonnable » de résultat. Véritable gendarme du commerce mondial, dont la tâche est de régler les différends commerciaux entre les 159 États membres, l'OMC enregistre actuellement 132 plaintes. Âgé de 55 ans, diplomate très expérimenté dans la négociation et la recherche du consensus, Roberto Azevedo travaille au sein de l'organisation depuis 2008.

Noël Ndong

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : Chargé de la qualité de service et de la gestion des réclamations

Lieu d'affectation : Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de département Domestic Bank

Objet du poste :

Le titulaire de ce poste sera chargé de l'exécution et du maintien des normes de la qualité et de la résolution de tous les problèmes relatifs aux réclamations des clients, afin de fournir une excellente qualité de service.

Principales responsabilités

Sous la supervision du Chef de département Domestic Bank, le titulaire de ce poste aura entre autre pour mission de :

- Diriger une équipe de collaborateurs aux rôles variés, en s'assurant de la qualité de service de chacun dans son rôle,
- Recueillir les avis et réclamations des clients en s'assurant qu'une procédure est mise en place pour le suivi des réclamations et la satisfaction des clients,
- Veiller au changement nécessaire des services en relations avec la clientèle afin d'identifier les secteurs d'amélioration,
- Emettre des recommandations et suivre leur application effective,
- S'assurer que les équipes respectent les procédures établies pour chaque demande de la clientèle et s'assurer qu'elles adhèrent aux indicateurs de performances divulgués,
- S'assurer de la conformité aux accords de standard de service (SLA) et aux standards de qualité, afin de maximiser la satisfaction de la clientèle,
- S'assurer que des données statistiques soit périodiquement produites, rassemblées et analysées afin d'évaluer l'efficacité des équipes

Profil du candidat

- Homme/femme, 35 ans au plus
- BAC + 4/5 ou plus en marketing, Communication et Gestion
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et de l'anglais serait un atout
- 2 ans d'expérience minimum dans un service similaire
- Aisance relationnelle, esprit d'équipe
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Attentif aux détails, rigoureux, discret, imperturbable et indépendant

Les candidatures seront transmises à l'ONEMO ou envoyées par voie postale (BP : 1219) au plus tard le 10 septembre 2013

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Taleb Rifai réélu secrétaire général

L'ancien ministre jordanien a été reconduit à ce poste pour un nouveau mandat de quatre ans (2014-2017) lors de la vingtième session de l'assemblée générale de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) tenue du 24 au 29 août à Livingstone, en Zambie.

Taleb Rifai a commencé sa carrière comme enseignant en architecture, planification et urbanisme à l'université de Jordanie, de 1973 à 1993. Il a été le premier chef de mission économique à Washington DC, où il a assuré la promotion du commerce, des investissements et des relations économiques entre la Jordanie et les États-Unis. Il a également occupé diverses fonctions ministérielles au sein du gouvernement jordanien : ministre du Tourisme et du Patrimoine, ministre de l'Information, et ministre de la Planification et de la Coopération internationale avant de devenir secrétaire général de l'OMT en 2009.

Outre la réélection du secrétaire général, les assises de Livingstone ont été l'occasion pour la communauté touristique mondiale de se pencher sur les thèmes qui avaient pour but de faire progresser la croissance durable du tourisme dans le monde, comme la simplification des formalités de visa. L'assemblée générale a débattu également du programme de travail de l'OMT pour 2014-2015. À la faveur de cette rencontre, l'OMT a déploré le manque d'assistance au tourisme africain. Il ressort de ce constat que l'industrie touristique en Afrique ne reçoit pas suffisamment d'assistance financière pour stimuler son développement. Pour ce faire, un appel a été lancé pour que soit traité ce déséquilibre dans les pays les moins avancés.

Le secrétaire général de l'OMT a souligné que le secteur touristique pouvait être un facteur de développement susceptible de réduire la pauvreté dans les pays en

développement. Il a insisté sur l'urgence de faire du tourisme une priorité pour l'assistance financière. « *Le tourisme doit devenir une priorité en matière de financements si nous devons aller de l'avant, et l'OMT travaille en partenariat avec d'autres parties prenantes pour faire face à ce problème* », a-t-il déclaré. L'OMT, a-t-il poursuivi, a créé un comité spécial, le Comité de pilotage des Nations unies sur le tourisme pour le développement, dont l'objectif est d'aider les pays en développement à faire face au défi que représente le financement de l'industrie touristique, mais aussi pour trouver des sources alternatives de financement. D'après une source officielle, l'industrie touristique ne reçoit que 0,13% de l'aide publique au développement, un pourcentage qu'il juge inacceptable et qui se doit donc d'être revu à la hausse.

Taleb Rifai a souligné que l'assemblée qui vient de se tenir avait été



Taleb Rifai

une opportunité de poursuivre « *la voie encourageante qui portera le tourisme à son meilleur potentiel en favorisant la croissance économique durable, l'emploi et le développement* ». Puis, concluant son propos, le secrétaire général a affirmé que la communauté touristique mondiale était convaincue que « *le tourisme peut être une véritable force* » en Afrique, où s'est tenue cette dernière session de l'OMT.

Notons que l'assemblée générale

de l'OMT est la principale réunion statutaire et le rassemblement le plus important de dirigeants du tourisme et de hauts représentants du secteur privé venus de tous les horizons. Des délégations représentant les membres effectifs et associés de l'OMT, les membres affiliés, et des délégués d'autres organisations internationales assistent à l'assemblée, qui se tient tous les deux ans.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION VERS L'EUROPE

Un film a été projeté pour mettre en garde les candidats au départ de l'Afrique

Chaque jour, des centaines, voire des milliers d'Africains prennent le chemin d'un exil volontaire, laissant derrière eux leurs familles, leurs amis et leurs souvenirs de toute une vie. Pour mettre en garde des Africains qui rêvent d'aller s'installer dans ce continent de rêve, l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le Centre d'information des Nations unies ont organisé le 30 août une campagne d'information.

La séance d'information avait pour objectif de mettre à la disposition des médias le film intitulé *Surprising Europe* (l'Europe surprenante) qui illustre les désillusions et les difficultés que rencontrent les immigrés africains en quête de mieux-être en Europe. Le film est le témoignage d'un jeune Ougandais qui explique la misère que les Africains vivent en Europe. Ce dernier vivait bien dans son pays, et du coup, il a pensé aller en Europe pour gagner plus, mais les choses n'ont pas marché comme il rêvait. L'acteur démontre aussi comment certains hommes d'Église procèdent pour duper et soutirer l'argent des personnes à la recherche d'un visa.

« *En Europe, les chiens sont mieux traités que les Africains. En tournant ce film, je ne décourage pas les partants, mais je voudrais tout simplement attirer leur attention sur certaines conséquences qui en découlent* », a-t-il expliqué. En effet, la plupart des immigrants

clandestins intellectuels en Occident se retrouvent dans des situations irrégulières les empêchant de réaliser leur rêve. Cette position sociale pousse bon nombre d'entre eux à s'adonner à des travaux de basse classe par rapport à leur potentiel de savoir. Ces travaux leur permettent de joindre les deux bouts du mois et d'épargner de l'argent pour la grande famille restée en Afrique, chose difficilement réalisable en étant sur le continent.

« *En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants* », a déclaré le chargé de bureau, Gilbert Mboundou.

La migration des Africains vers l'Europe est une évasion, une nécessité vitale, un choix entre la vie et la mort. D'ailleurs, un grand nombre de ces candidats à l'immigration n'arrivent pas à leurs destinations de rêve, soit parce qu'ils meurent en cours de route, étant donné les conditions pénibles dans lesquelles ils se déplacent, soit parce qu'ils se noient au cours des traversées maritimes, soit parce que tout simplement, ils se font arrêter pour être ramenés au bercail.

Yvette Reine Nzaba

Crédit Rentrée Scolaire
FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

AF AO
www.bgfi.com

BGFIBank
www.bgfi.com

NKAYI TRANSITE : NT MELANIE

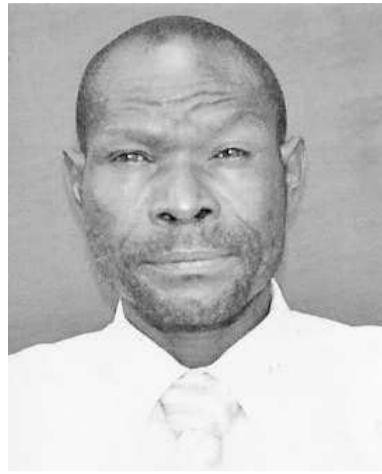
TECHNICIAN NAIL BAR

385 Church street - OPP

CONFERENCE CENTRE & RESERVE BANK
PRETORIA SOUTH AFRICA : 00277 654 187 64



COMMUNIQUÉ



Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Denis Bikoumou, Jacques Miakoutama, Angélique Massengo, Clotilde Milandou et Dikamona informent les parents, amis et connaissances du décès de leur neveu, frère et fils, Daniel Louvila alias Cadex, survenu le vendredi 23 août à la Maison d'arrêt de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 72 rue Mpangala à Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

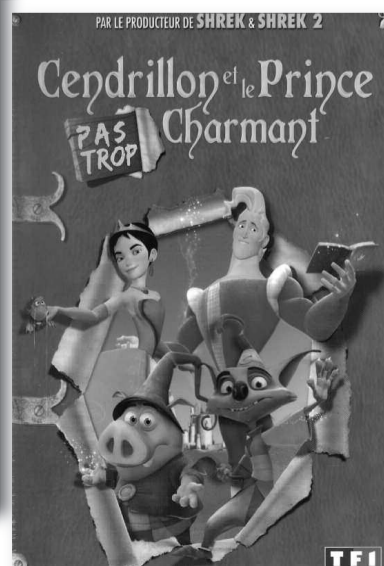
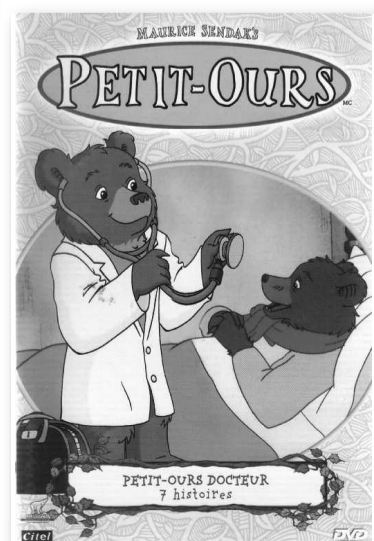
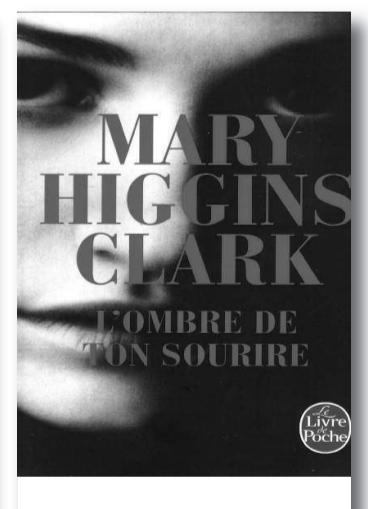
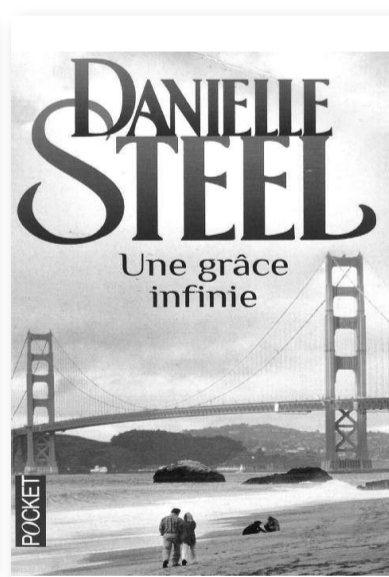
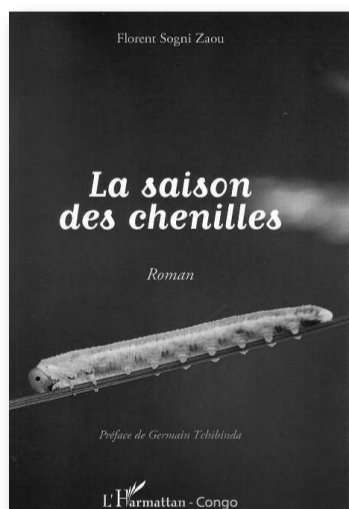
AVIS DE VENTE

Domaine à vocation agro-pastorale à vendre
Superficie : 1 hectare soit 10.000m² (25 terrains de 400 m²)
Lieu : Yié à 50km de Brazzaville (après le Km 45 rouge),
à la sortie de la route Dolisie – Brazzaville
Contact : 06 622 88 21 / 05 556 02 25

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRANSIT

- Connaître les régimes douaniers. (accionier,...)
 - Appréhender le dédouanement des marchandises ;
 - Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
 - Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
 - Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
 - Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, ...)
 - Savoir gérer une expédition international ;
- Début : 3 sept (+document gratuit)**
Coût : 25 000 Fr + 1 marker non permanent
Durée : 2 semaines
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo (derrière la fac de droit, à l'étage)
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



PROCÈS HISSÈNE HABRÉ

Fin de la première phase d'instruction de l'enquête au Tchad

Venus de Dakar (Sénégal) il y a deux semaines pour enquêter sur les exactions imputées à l'ancien président tchadien Hissène Habré, les juges des Chambres africaines extraordinaires ont clos leurs investigations à Ndjamena (Tchad).

L'équipe de juges sénégalais et tchadiens a été autorisée, le 30 août, à pénétrer dans les archives de l'ancienne Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), à la recherche des documents pouvant constituer des preuves matérielles en vue d'une accusation d'Hissène Habré de crimes contre l'humanité. Les juges ont également auditionné les témoins et victimes de l'ancien président tchadien.

Ils regagneront Dakar ce 3 septembre et seront remplacés par une autre équipe pour l'instruction complète du dossier. Réfugié au Sénégal depuis sa chute, en 1990, l'ancien président



tchadien a été inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et tortures et est détenu depuis juillet 2013.

Une commission d'enquête sur les crimes et détournements a été désignée par l'Union africaine pour enquêter sur les années Habré. Selon les organisations humanitaires, plus de 40 000 personnes sont mortes en détention ou exécutées au cours de ses huit ans au pouvoir.

Noël Ndong

KENYA

Plus de 60.000 personnes fuient les violences inter-claniques

Au moins 60.000 personnes ont fui Moyale, ville située à la frontière entre le Kenya et l'Éthiopie, à cause des affrontements inter-claniques, a annoncé dimanche la Société de la Croix-Rouge du Kenya (KRCS).

Outre 40.000 personnes déplacées à l'intérieur du Kenya, 20.000 autres ont franchi la frontière pour se réfugier en Éthiopie, a indiqué à Xinhua le coordinateur de la branche à Moyale, Stephen Bunaya. « Nous estimons que plus de 60.000 personnes ont traversé la frontière jeudi et vendredi (...) Les familles qui ont traversé la frontière ne sont pas encore rentrées malgré un calme relatif instauré dans la ville par le personnel de sécurité », a déclaré Bunaya.

Les 40.000 personnes déplacées à l'intérieur du Kenya ne sont pas logées dans des camps de réfugiés. Elles sont accueillies soit par leurs parents, soit par les samaritains. Selon Stephen Bunaya, neuf villages ont été complètement abandonnés par leurs habitants après les combats intenses entre les clans belligérants vendredi. « 30 à 40 maisons ont été réduits en cendres dans ces villages affectés vendredi » a-t-il dit.

Samedi, les chefs des deux clans belligérants ont tenu des réunions séparées à Moyale afin de trouver une solution pouvant mettre fin au conflit de deux mois.

Xinhua

MUSIQUE

L'album « Obel'Obé » bientôt dans les bacs

Ce premier opus du groupe tradi-moderne Zone 4 du district d'Owando sera sur le marché du disque d'ici décembre 2013 comme l'a précisé le manager de ce groupe, Jonathan Peillath.

Cet album contient huit titres, parmi lesquels *Nous voulons la paix* (une chanson significative pour la Nation), *Obel'obé*, *Olomi* et *Momi*. Les artistes – Tcheino Bokar (alias procureur général de la Zone 4), Willy Magnanga (Mwana Mara), Egnala Dzoro et les autres – sont en studio pour finir cet opus attendu par les habitants d'Owando. Et par d'autres passionnés de la musique.

Le groupe tradi-moderne Zone 4, utilise un genre musical qui convainc par les paroles, la rythmique et la danse. Ce genre musi-



L'un des artistes du groupe au studio d'enregistrement. (© DR)

cal appelé communément Ezo-bolo, Libakala, est considéré à tort comme une assemblée de bandits. Une image que refuse d'assumer Willy Magnanga (Mwana Mara) : « Tout ce qu'on pense de notre groupe est totalement faux. Notre

groupe est plein d'intellectuels. Et cette mauvaise campagne contre notre groupe qui a perduré si longtemps ne nous a pas accordé une place de choix comme d'autres danses traditionnelles afin que nous puissions faire valoir nos talents, c'est-à-dire ce que nous sommes capables de présenter au public. »

En dépit de ce merveilleux produit qu'ils comptent mettre sur le marché du disque, ces artistes ont besoin d'un producteur, de mécènes et même de sponsors pour réaliser leur projet.

« Nous lançons un vibrant appel à toutes les personnes qui aiment et qui veulent valoriser et promouvoir la culture, que nous sommes ouverts. »

Bruno Okokana

DIASPORA

Top-One Frisson nommé aux Afro Intertainment de Chicago

Dans la catégorie Best international artist, meilleur artiste africain sur la scène internationale, l'artiste d'origine congolaise vient d'être récompensé le 1er septembre 2013 au Harold Washington où s'est déroulée la cérémonie.

En exclusivité pour Les Dépêches de Brazzaville, Top-One Frisson a confié qu'il devait cette victoire et toutes les autres sur son parcours, à son pays avant tout. « J'estime que cela reconforte aussi, le fait que mon tra-



op-One Frisson brandit fièrement son trophée

vail est reconnu. Cela m'émeut tout autant », a-t-il souligné, exprimant

sa fierté pour ses racines africaines. C'est aux côtés d'autres artistes engagés sur la scène africaine internationale, comme Eriam sisters, Dynamq, Kim Davis ou Serge Beynaud, chanteur Ivoirien de coupé-décalé, que Top-One Frisson a été honoré.

Auteur, compositeur, interprète et chorégraphe, l'artiste qui en était à sa première participation au sacrement des musiques africaines de Chicago, avait déjà été couronné en 2012 dans la catégorie Best soukous Entertainement aux Iramwa 2012 de Miami.

Notons qu'avec la sortie de son tout premier album *Kimona meso*, il a participé en 2010 aux Tam-Tams d'or et y a reçu une distinction.

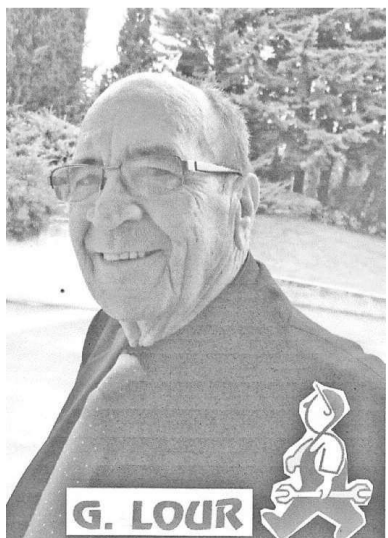
Luce Jennyfer Mianzoukouta

NÉCROLOGIE

1938 – 2013

Laetitia et Ava, Jacqueline, Patricia, Claudette, amis et alliés ont la douleur de vous informer du décès de Georges LOUR, un homme bon s'en est allé. Le Congo, a perdu un de ses enfants. Arrivé en août 1952, il a aimé ce pays, et y est resté profondément attaché. Le petit plombier sur les camions G.LOUR restera dans les mémoires.

Attention, monsieur Marc LOUR, n'est toujours pas habilité à vendre seul les biens issus de la succession de Reine et Pierre LOUR. Il avait un frère, Rolland, qui a désigné sa légataire universelle : madame Dandre Claudette. Toute vente ou location à son seul profil sera nulle. L'affaire est au tribunal. Georges était usufruitier.



G. LOUR

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

ENJEUX DE L'HEURE

Les concertations nationales mal parties

Crépitement des armes à l'Est, boycott des FAC et alliés de ces assises, annulation d'un meeting de l'opposition, controverse autour des thématiques retenues, refus de libérer les prisonniers politiques, etc., la cohésion nationale est à rude épreuve.

À la veille de l'ouverture des travaux des concertations nationales prévues pour ce 4 septembre, le scepticisme semble de plus en plus gagner les esprits. Les faits politiques récents ne rassurent guère à l'image de cette déclaration assassine des groupes parlementaires et partis politiques des Forces acquises au changement (FAC) représentés à l'Assemblée nationale. Cette frange de l'opposition, qui regroupe quelques partis politiques phare de cette plateforme politique parmi lesquels l'UNC et alliés de Vital Kamerhe, les FAC et alliés de Martin Fayulu, l'UDPS et alliés de Samy Badi-banga, le MLC et alliés encore sous la direction de Jean-Lucien Bussa, etc., vient de lever une option claire par rapport à ces assises. La déclaration de ce regroupement politique rendue publique



Les leaders des FAC et alliés lors de la lecture de leur déclaration politique

le 31 août est sans équivoque. Il ne participera pas à ce forum national pour autant qu'il s'écarte de l'esprit et de la lettre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (24 février 2011) et de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour ces opposants, « l'interprétation sélective qui frappe la résolution 2098 à travers l'Ordonnance du 26 Juin 2013 expose la Nation tout entière au risque de passer à côté des objectifs de réconciliation nationale et de paix ». Au-delà de ces considérations, les

FAC et alliés estiment que la vraie réconciliation nationale devrait passer inéluctablement par la résolution de la crise de légitimité née des élections controversées du 28 novembre 2011 en RDC. Sur la même lancée, elles pensent qu'Étienne Tshisekedi, en tant qu'un des acteurs principaux de la crise actuelle, ne devrait pas être écarté autant que les groupes armés à la base de l'insécurité récurrente à l'est du pays. « Nous rappelons que la cohésion nationale n'est pas possible sans décri-

ption politique ni inclusivité », déclarent-elles. Enfin, les FAC et alliés tirent la sonnette d'alarme en mettant en garde contre les velléités de modification de la Constitution qui pourraient surgir dans le chef des participants tout en dénonçant le projet de mise en place d'un gouvernement d'union nationale « contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution en vigueur ».

Grâce présidentielle pour les prisonniers politiques

Cette déclaration politique, selon maints observateurs, est venue rajouter aux appréhensions déjà nourries autour de ce forum national déjà mal parties eu égard aux contestations dont elles sont l'objet. Au sein de la classe politique, la bipolarisation entre les pro et les anti-concertations est déjà manifeste. Une fracture de nature à entraver la dynamique de la cohésion nationale. Les leaders des FAC (aile Martin Fayulu) qui devraient tenir le 1er septembre au stade Vélodrome de Kintambo un meeting ont été empêchés d'accès sur le site et leurs mili-

tants éconduits par les forces de l'ordre. Dans la foulée, certains cadres de ce regroupement politique ont été interpellés et d'autres arrêtés, apprend-on des sources proches des organisateurs. D'après le coordonateur des FAC qui affirme détenir toutes les autorisations nécessaires de l'administration urbaine, ce rassemblement politique ne visait qu'à sensibiliser la population par rapport aux enjeux de l'heure : tentative de révision de l'article 220 de la Constitution, dialogue national et guerre à l'Est. Entre-temps, des voix continuent de s'élever dans la classe politique pour qu'au nom de la cohésion nationale tant recherchée et de la décrispation politique, les prisonniers politiques et militaires soient graciés. L'arrêt de la ministre de la Justice et droits humains pris le 31 août concernant la libération conditionnelle de 1025 détenus répartis dans les différentes prisons de la RDC paraît être de nul effet, selon de nombreux observateurs d'autant plus qu'il ne concerne que les prisonniers de droit commun.

Alain Diasso

SECTEUR DE LA SANTÉ

Le Syméco rassure sur la poursuite de la dynamique du dialogue social

Le syndicat, qui n'est pas pour la grève immédiate, demande à ses affiliés de rester calmes et de lui faire confiance pour l'aboutissement heureux des négociations avec le gouvernement au cours desquelles il ne pourra en aucun moment transiger sur leur intérêt supérieur.

Dans une déclaration publiée le week-end, le bureau exécutif national du Syndicat des médecins de la République démocratique du Congo (Syméco) n'est visiblement pas pour une grève subite. L'organisation a plutôt rassuré ses affiliés et tous les médecins des services publics sur la continuation de la dynamique du dialogue social par des négociations en cours entre le gouvernement de la République et les deux syndicats du secteur de la santé, le Syméco et le Syndicat national des médecins (Synaméd).

Face à ces réalités, cette organisation syndicale a conseillé auxdits affiliés et à tous les praticiens de rester calmes, de lui faire confiance et d'attendre l'issue des tractations en cours. « La dynamique du dialogue social n'étant pas rompue, mais bien au contraire boostée, le Syméco demande aux médecins des services publics de l'État en général et à ses affiliés en particulier de rester calmes et de lui faire confiance pour l'aboutissement heureux des négociations avec le gouvernement au cours desquelles il ne pourra en aucun moment transiger sur l'intérêt supérieur du médecin », a appuyé ce syndicat.

Une commission ad hoc

Dans ce document, le Syméco relève la mise en place d'une commission chargée de l'analyse et du suivi du cahier des charges des médecins des services publics de l'État. Cette dernière est soutenue, selon ce syndicat, par l'arrêté interministériel signé par le vice-Premier ministre et ministre du Budget ainsi que les ministres de la Fonction publique et de la Santé publique.

Ces membres du gouvernement auraient positivement réagi, à en croire le Syméco, aux instructions du Premier ministre qui les avait exhortés à la mise en place du cadre formel de ces négociations. Le chef du gouvernement avait aussi, dans cette sollicitation, souligné l'impérieuse nécessité du fonctionnement effectif de la commission en exergue dont les conclusions devraient lui être soumises dans sept jours, en vue de décriper la situation dans le secteur de la santé.

Un coup de force suicidaire

Le Syméco a, par ailleurs, dénoncé la mise en place et la prise en charge d'une commission informelle d'environ soixante membres composée des délégués d'une autre organisation active dans le secteur de la santé, le Synaméd, et de certains agents de l'État œuvrant aux ministères de la Santé publique, de la Fonction publique et du Budget. Pour le Syméco, cette usurpation est intervenue au moment où il s'activait à faire pression sur les ministres



Le secrétaire général du Syméco, le Dr Juvénal Muanda, entouré des membres du bureau exécutif national du syndicat/ Photo LDB

tres de la Fonction publique et de la Santé pour la mise en place de la commission de travail ayant fait l'objet de l'instruction du Premier ministre. Ce syndicat a aussi dénoncé que cette organisation sœur ait fait miroiter à ses affiliés la majoration de la rémunération dès la paie de juillet 2013. « Par la mise en place de cette commission informelle, les dirigeants du Synaméd ont tenté sans succès un coup de force visant à exclure le Syméco de cette commission de travail instituée par le Premier ministre, non seulement pour l'empêcher d'avoir accès aux listings de paie de la prime de risque professionnel et du salaire, outils de travail importants pour ladite commission mais qui s'avèrent être des documents sensibles susceptibles d'étaler leurs malversations financières, mais aussi pour s'attribuer la paternité exclusive des conclusions positives éven-

tuelles », a regretté le Syméco. Pour cette organisation syndicale, en effet, le caractère informel de cette commission a fait que ses conclusions datées du 26 juillet n'aient été endossées par aucun membre du gouvernement. « Les dirigeants du Synaméd, qui sont actuellement coïncés et irrités par les preuves irréfutables de leur gestion de la paie de la prime de risque des médecins à travers un compte intermédiaire sous leurs ordres et qui échappe à tout contrôle du gouvernement et de la Cour des comptes, s'activent par la diabolisation gratuite et la désinformation, à détourner l'attention des médecins et à narguer non seulement le Syméco, qu'ils ont tenté d'exclure en mettant en place leur audacieuse commission informelle, mais aussi le gouvernement, qu'ils auraient voulu voir ignorer l'existence du Syméco, portant ainsi un énorme préjudice

aux intérêts des médecins des services publics de l'État, victimes de leurs turpitudes et de leurs fausses prétentions », a souligné le Syméco. Ce syndicat a rappelé que par son état des lieux du 7 août adressé au Premier ministre, il a alerté et responsabilisé ce dernier pour la relance de la dynamique politique en vue de la mise en place du cadre formel des négociations inclusives.

Cette structure devrait traiter, selon le Syméco, non seulement le dossier de nomination à la nouvelle nomenclature et aux grades actualisés, mais aussi tous les autres dossiers pendants, notamment ceux de la rémunération des médecins, de la régularisation de la situation administrative et financière des nouvelles unités, des litiges financiers et des conditions de travail à prendre absolument en compte dans le budget 2014.

Lucien Dianzenza

SOMMET EXTRAORDINAIRE

Les chefs d'État de la Cirtgl attendus à Kampala

Le septième sommet des chefs d'État et des gouvernements qui s'ouvre le 4 septembre sera précédé par la rencontre des ministres de la Défense et de celle du comité régional interministériel des ministres des Affaires étrangères de la sous-région.

Pendant que les concertations nationales s'ouvrent jeudi à Kinshasa, les chefs d'État de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cirtgl), quant à eux, vont se retrouver à Kampala dans un sommet extraordinaire, le septième du genre. Cette rencontre fait suite à la précédente qui s'est tenue le 31 juillet dernier à Nairobi au cours de laquelle les chefs d'État avaient notamment appelé à une conclusion rapide des pourparlers de Kampala entre le gouvernement congolais et les rebelles du M23. Ce sommet sera précédé, comme cela est de coutume, par une réunion des ministres de la Défense et de

celle du comité régional interministériel des ministres des Affaires étrangères de la Cirtgl.

Rien ne filtre encore à ce jour sur les matières qui seront abordées au cours de ce sommet. Mais l'on croit savoir que la question sécuritaire à l'est de la RDC avec, à la clé, l'évaluation des travaux de Kampala seront au menu des discussions. Ce sommet régional intervient au moment où des voix s'élèvent au sein de la communauté internationale pour exiger une solution politique à la crise de l'Est. Dans un récent communiqué, le secrétaire général de l'ONU a encouragé « toutes les parties prenantes à poursuivre un processus politique global qui s'attaque aux causes profondes du conflit » à l'Est de la RDC. Une déclaration que d'aucuns ont interprété comme une exhortation à reprendre le chemin de Kampala afin de renouer le fil du dialogue rompu entre les deux parties concernées,

en l'occurrence le gouvernement et les rebelles du M23.

La difficulté est que Kinshasa n'est visiblement pas prête à reprendre les pourparlers de Kampala qui achoppent présentement sur l'élaboration de l'accord final à soumettre aux deux parties par la facilitation ougandaise.

Après que les réserves ont été formulées par les deux parties sur les deux premières moutures de ce texte final, la facilitation est en cours d'élaboration d'une troisième censée prendre en compte les observations des uns et des autres. D'après le coordonnateur du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, François Mwamba, les pourparlers de Kampala sont théoriquement terminés pour autant que les deux parties attendent que la facilitation propose un accord final sur la base des projets d'accord qu'elles ont émis.

Alain Diasso

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Le gouverneur note la pérennisation de la stabilité du cadre macroéconomique

Deogratias Mutombo a présidé, le 28 août, la huitième réunion du comité de politique monétaire portant sur la conjoncture internationale, nationale et les perspectives.

La réunion qui s'est tenue dans la salle de la Haute direction de l'Institut d'émission a permis au gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo, d'indiquer que les perspectives économiques étaient encourageantes pour le reste de l'année 2013 au regard de bons signes qui se présentent sur le plan international avec la reprise de l'activité économique. La reprise dans la zone euro est donc attestée aussi bien par des résultats favorables des indices d'activités qualitatives que par un taux de croissance positif et ce après six trimestres consécutifs de repli. Au regard de cette situation, les risques des chocs exo-

gènes sur l'économie congolaise seront minimes. Un rapport du mois de juillet sur l'indice des prix publié par la FAO, rapporte que les prix se sont établis en moyenne à 205,9 points en juillet 2013, soit quatre points de moins que la valeur révisée de juin et sept points de moins que le niveau enregistré en juillet 2012. Cette baisse des prix est attribuée à la baisse des cours internationaux de céréales, impulsée en grande partie par le recul des cours du maïs à la suite des conditions climatiques favorables qui permettent d'anticiper un accroissement de l'offre dans plusieurs pays producteurs. Le comité de politique monétaire a fait savoir que sur le plan national, le cadre macroéconomique continue d'afficher une stabilité remarquable au regard de l'analyse des principaux indicateurs. Le solde brut d'opinions des chefs

d'entreprises s'est situé en moyenne annuelle à 15,8% en fin août 2013 contre 7,2% à la période correspondante de 2012. Aussi, sur base des réalisations de production à la fin du mois de juin, le taux de croissance économique demeure-t-il robuste à 7,8% contre 7,2% en 2012. Pour le gouverneur, cette situation de stabilité macroéconomique n'exclut pas qu'il y ait des facteurs de risques. D'où, a-t-il prévenu, il faut continuer à surveiller les indicateurs pour alerter les décideurs. Ainsi, sur décision du comité de politique monétaire, le dispositif monétaire a été maintenu inchangé : le taux directeur à 3% et le coefficient de la réserve obligatoire à 7% ainsi que la régulation de la liquidité via la fourchette d'appels d'offres des billets de trésorerie.

Gypsie Oïssa Tambwe

HYGIÈNE

La RDC bientôt dotée d'une politique nationale

Le secteur de l'hygiène et assainissement en République démocratique du Congo (RDC) est régi par des textes qui sont devenus aujourd'hui obsolètes et compte tenu du contexte actuel, ces textes qui datent de 1917 doivent être révisés et adaptés.

Le ministère de la Santé publique à travers sa direction nationale de l'hygiène avec l'appui de certains partenaires dont C-Change, Unicef, la coopération technique belge organise un atelier national d'élaboration d'une politique et d'un plan stratégique national de l'hygiène. Cet atelier ouvert le 28 août à la salle Musée du Jardin botanique à Kisantu dans la province du Bas-Congo s'est fixé comme objectif de dégager un consensus avec les acteurs nationaux et provinciaux sur

les priorités et axe stratégiques pour le développement du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement de base dans les cinq ans à venir.

Pour dégager un consensus, les participants à cette réflexion qui se clôturera samedi vont passer en revue la situation de l'hygiène et de l'assainissement de base en RDC, définir les champs d'application de la future politique et revoir le planning de la consultation tout en fixant le délai pour le premier draft du document de politique et du plan stratégique 2013-2017 ainsi qu'une date provisoire pour la tenue de l'atelier de validation de la dite politique. Pour le médecin chef de district, le Dr Jacques Kimfuta qui a ouvert cet atelier auquel prennent part les agents de l'administration centrale et provinciale, des en-

tités territoriales, les délégués des ONG et des partenaires, cette réflexion tombe à point nommé car il se veut un atelier de consolidation et de consensus pour revisiter les textes légaux dans le domaine de l'hygiène et assainissement. De son côté, le directeur national de l'hygiène, le Dr Mavard Kwengani, souligne qu'à partir la politique nationale qui est en cours d'élaboration d'autres ministères concernés par les questions de l'hygiène et de l'assainissement tels que les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, du Plan vont s'inspirer de cette politique pour élaborer leurs politiques sectorielles. La RDC, renchérit-il, qui se veut un pays émergent est obligée d'adapter sa politique aux exigences de l'heure.

A. Nz.

NORD-KIVU

La rentrée scolaire reportée à Goma

La reprise de la guerre dans la province du Nord-Kivu entre les forces gouvernementales et les rebelles du M23 n'a pas permis aux élèves de cette partie du territoire national d'aller à l'école alors que dans d'autres provinces du pays la rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre quoique timide.



Un enseignant alignant les élèves

Pour le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangi, cité par la Radio Okapi, les élèves de Goma et des localités environnantes ne reprendront les cours que le 9 septembre. « La situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu s'est dégradée avec les affrontements en cours entre l'armée gouvernementale et les rebelles du M23 », a déclaré le ministre de l'EPSP.

« Pour la province du Nord-Kivu, je suis tout le temps en contact avec le gouverneur de la province. Toutes les dispositions sont prises pour que là où les forces gouvernementales sont en train de contrôler la rentrée scolaire ait lieu sans problème. En dehors de Goma et dans les environs, la rentrée scolaire aura bel et bien lieu le 2 septembre », a-t-il indiqué.

Le porte-parole intérimaire du gouvernement provincial du Nord-Kivu, Valérien Mbalutwirandi, a appelé la population à la patience en attendant que la situation sécuritaire s'améliore. « La sécurité et la vie valent mieux que la précipitation. On leur demande d'être patients. Tous les mécanismes sont déjà pris pour que la rentrée soit apaisée. Il faudrait qu'on assure la sécurité de nos populations. Qu'ils patientent, une semaine ce n'est pas beaucoup », a-t-il soutenu.

Valérien Mbalutwirandi a, par ailleurs, révélé que des comités d'urgence sont à pied d'œuvre pour évaluer la situation sécuritaire en collaboration avec le commandement des opérations militaires et des équipes de déminage ont été déployées dans les zones où doivent retourner les déplacés à Nyiragongo.

À cause de la guerre, plusieurs personnes ont dû fuir leurs villages. Des écoles ont été détruites, quelques unes ont été même transformées en camps de déplacés.

Aline Nzuzi

Catherine Ashton préoccupée par l'escalade de violence

La haute représentante de l'Union européenne (UE) a fermement condamné les attaques répétées du M23 contre la Monusco et les populations civiles, ainsi que toute tentative pour internationaliser le conflit.



La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Catherine Ashton, a appelé toutes les parties en conflit dans l'est de la RDC à la retenue, au respect de l'intégrité territoriale et à la recherche d'une solution politique. Elle a insisté sur l'application des engagements nationaux et régionaux contenus dans l'Accord de paix, de sécurité et de coopération pour la RDC et la région.

Catherine Ashton s'est notamment dite préoccupée par l'escalade de la violence dans la région de Goma et

à la frontière avec le Rwanda. « Je déplore la mort d'un membre tanzanien de la mission de maintien de la paix de l'ONU, les blessés qui ont résulté des affrontements avec le M23 sur le sol congolais, de même que les victimes civiles de projectiles qui sont tombés sur la ville de Gisenyi au Rwanda », a-t-elle dit, avant d'appeler à une enquête indépendante du mécanisme élargi de vérification conjointe afin que toute la

lumière soit faite sur l'origine des tirs ayant touché le sol rwandais. Pour la haute représentante de l'UE, toute intervention directe de pays voisins de la RDC ne pourrait qu'aggraver la situation. Elle a annoncé la descente dans la région concernée d'une mission de haut niveau composée de l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU, du représentant spécial de l'Union africaine, de l'envoyé spécial des États-Unis et du coordinateur principal de l'UE pour la région des Grands lacs.

Lucien Dianzenza

10^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe prend sa revanche sur CA Bizertin

Le Tout-puissant Mazembe a rendu la monnaie de sa pièce au Club Athlétique Bizertin de Tunisie, le 1er septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, en match de la 4^e journée de la phase des poules.

l'attaquant zambien Bwana Ali Samatta a dû quitter l'aire de jeu du stade Mazembe à la 81^e minute, remplacé par son jeune compatriote Thomas Ulimwengu. Au milieu de terrain, l'international Nathan Sinkala s'est souvent



Rainford Kalaba congratulé par Salomon Asante après le but contre CA Bizertin

Les Corbeaux du Katanga se sont imposés par un but à zéro face aux CABistes, à l'issue d'un match aux allures de piège déjoué. Mais les poulains du coach français Patrice Carteron ont montré de la fébrilité au niveau de l'attaque où l'on a retrouvé le Malien Cheibane Traoré en manque total de réussite, échouant plusieurs fois dans son duel avec le gardien de but tunisien Ben Mustapha. Il a finalement laissé sa place au Ghanéen Gladson Awako à la 75^e minute. Discret au cours de cette partie,

retrouvé seul et délaissé lors des contre-attaques incisives des joueurs du coach tunisien Mondher Kbaier qui ont, pour leur part, manqué d'efficacité face à Robert Kidiaba. On a même vu des joueurs marcher sur le terrain, posant de problèmes de récupération. Heureusement pour Mazembe, ces failles ont été sans conséquences fâcheuses. Bien au contraire, les Corbeaux du Katanga ont concrétisé leur supériorité dans la possession de balle. Et pour cela, il a fallu attendre la 85^e

minute pour voir le milieu international zambien Rainford Kalaba passer en revue toute la défense du CA Bizertin, mettre dans le vent le gardien de but avant d'expédier le cuir dans le but adverse, en dépit du retour des défenseurs bizertins. Ainsi, Mazembe a déjoué le dispositif tactique bien en place des CABistes par un exploit personnel. « C'est l'avantage d'avoir des joueurs talentueux et techniciens dans une équipe », a fait remarquer le technicien ivoirien Aboubacar Ouattara, actuel directeur technique de V.Club. L'on rappelle qu'au match aller, Bizerte avait battu Mazembe par la même marque d'un but à zéro. Mazembe prend donc sa revanche et retrouve la première place du groupe B avec sept points. CA Bizerte et FUS de Rabat viennent en deuxième position avec cinq points chacun. Et l'Entente Sétif d'Algérie est lanterne rouge du groupe avec trois points.

Le club algérien sera l'hôte de Mazembe le 14 septembre à Lubumbashi en cinquième et avant-dernière journée de la phase des poules.

Une victoire des Corbeaux du Katanga les propulsera directement en demi-finale de la 10^e Coupe de la Confédération, les rapprochant de en plus de leur ambition de remporter le trophée de la C2 africaine.

Martin Enyimo

FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN

Le collectif « Moziki Littéraire » va présenter l'oeuvre « Kin Kiese »

La trentième édition de ce festival de théâtre, musique, danse et rencontre d'auteurs est prévue du 26 septembre au 5 octobre.

À cette occasion, apprend-on, les organisateurs ont choisi de fêter l'écriture, les auteurs et le théâtre. Des collectifs d'auteurs ont été invités pour ce faire. Les auteurs viennent de Montréal, des Comores, de Kinshasa, de Genève et de Ouagadougou. Les créations littéraires sont produites par les auteurs eux-mêmes et, soulignent l'organisation, vont leur permettre de convoquer l'improvisation, la musique, le dialogue direct avec le public, dans des manifestations jubilatoires et ludiques. Le collec-

tif « Moziki littéraire » de la RDC est composé des auteurs-performeurs Marie-Louise Bibish Mumbu, Fiston Nasser Mwanza et Papy Maurice Mbwiti. Ces trois auteurs vivent dans des pays différents. Ils établissent entre eux un pont littéraire et échangent leurs préoccupations, leurs souvenirs sur les thèmes qu'ils ont choisis. Ils se produiront à ce festival le 3 octobre.

Leur production « Kin Kiese », indiquent-ils, est une kermesse littéraire, une performance artistique inventée en direct pour recréer dans le Jardin du festival une ambiance digne de la ville de Kinshasa, notamment le Bloc de

Bandal, célèbre lieu d'ambiance dans la capitale de la RDC. « On y fera partager le défi de l'écrit, du dire, de l'écoute et du non-silence. Le challenge : comment trouver de la poésie dans un environnement dissonant et festif... » Ainsi, la création littéraire sera faite de lectures, jets de mots, d'images et de musiques. Dans Kin Kiese, précisent encore les organisateurs, le public est aussi acteur. « Il lui sera demandé deux choses. D'abord de passer dans la journée déposer de petites lettres, des mots personnels; puis à ceux qui le veulent d'écrire pendant le déroulé de la performance des bouts de texte. Quatre personnes du public liront ces lettres et mots de spectateurs, qui deviennent avec nous des Mozikis circonstanciels », précisent les auteurs. Le festival des Francophonies en Limousin est un festival de théâtre, de danse, de musique et de rencontre d'auteurs sur le thème de la Francophonie dans le monde. Il se tient chaque année dans la ville de Limoges en France.

Le « Moziki Littéraire » a débuté en septembre 2011 lorsque Marie-Louise Bibish Mumbu, Fiston Nasser et Papy Mbwiti se sont donné un rendez-vous pour écrire sur un même thème au même moment, quel que soit le lieu où ils se trouvent. Le premier thème exploité était La peur.

Patrick Kianimi



Papy Maurice Mbwiti, Marie-Louise Bibish Mumbu et Fiston Nasser Mwanza

FOOTBALL

Le Serbe Zlatko Krmpotic pressenti sélectionneur de la RDC

Aperçu au pays, Krmpotic, ancien international ex-yougoslave, pourrait reprendre le tablier rendu par Claude Le Roy, alors qu'un débat est présent dans l'opinion sportive nationale sur la nationalité du prochain patron du staff technique national. Le gouvernement, à travers le ministre des Sports, avait déclaré sa préférence pour un futur sélectionneur congolais.



Zlatko Krmpotic aux portes des Léopards de la RDC luent en Europe et dans le monde, je vois immédiatement une désharmonie entre la qualité de joueur et les résultats qu'ils réalisent, surtout au niveau de la sélection nationale. Comment vous pouvez expliquer l'absence de la RDC à la dernière Coupe du monde (Afrique du Sud 2010) ? S'il y avait un travail dynamique dans l'organisation de la sélection de joueurs, la RDC aurait pu faire beaucoup mieux », a déclaré Zlatko Krmpotic.

Les Léopards de la RDC n'ont pas de sélectionneur depuis le départ du technicien français Claude Le Roy en juin 2013 après le match nul entre la RDC et le Cameroun en cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014. La Fédération congolaise de football association (Fécofa) demeure encore silencieuse sur la succession de Claude Le Roy, laissant l'intérim du sélectionneur à Santos Muitubile qui était pratiquement deuxième adjoint du technicien après le Français Sébastien Migné. Mais il y a quelques jours, il se murmure le nom d'un entraîneur serbe, Zlatko Krmpotic qui est même aperçu à Kinshasa depuis le 28 août. Il a même assisté, le 30 août au stade TP Mazembe de Lubumbashi au match entre les Léopards locaux et les Lions indomptables du Cameroun comptant pour le barrage retour du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu en Afrique du Sud en 2014. Il aurait aussi été présent au match de la cinquième journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération le 1er septembre toujours à Lubumbashi entre Mazembe et CA Bizertin. Selon le site <http://www.edtvrdc.com>, Zlatko Krmpotic aurait même donné son avis sur le football congolais, donnant beaucoup de chance de qualification des Léopards au Mondial 2018. « Je suis très convaincu que le football congolais a un futur lumineux avec la chance d'aller en Coupe du monde Russie 2018 si la politique au niveau de la sélection nationale change réellement. Je voudrai contribuer à une possible solution au problème de football congolais. La RDC a un potentiel énorme, mais il n'a pas une bonne politique d'encadrement de plus jeunes joueurs. Si nous prenons en compte le nombre des joueurs qui évo-

l'absence de la RDC à la dernière Coupe du monde (Afrique du Sud 2010) ? S'il y avait un travail dynamique dans l'organisation de la sélection de joueurs, la RDC aurait pu faire beaucoup mieux », a déclaré Zlatko Krmpotic.

Né le 7 août 1958, Zlatko Krmpotic (55 ans) a été défenseur de l'Étoile de Belgrade dans l'ex-Yougoslavie (1977-1986), de Gençlerbirliği en Turquie (1987-1988). Il a aussi été international yougoslave de 1980 à 1982, prenant part à la Coupe du monde 1982 et il a marqué huit buts en sélection. En tant qu'entraîneur, il a dirigé le staff technique d'Ankaragucu en Turquie (1998-1999), OFK Belgrade en Serbie-Monténégro (1999-2000), d'Obilic Belgrade toujours en Serbie-Monténégro (2000-2001). Ensuite, il s'est envolé pour le Kazakhstan où il a coaché FC Kairat Almaty (2001-2002), avant de prendre la direction du Golf et devenir l'entraîneur Kazma Koweït (2005-2006). Zlatko Krmpotic est pressenti sélectionneur de la RDC alors qu'un débat couve au sein de l'opinion sportive congolaise sur la nationalité du prochain sélectionneur. Le gouvernement de la RDC à travers le ministre des Sports a donné sa préférence à un sélectionneur congolais, d'autant plus que le pays compte des techniciens de football compétents de leur connaissance et expérience comme Médard Lusadis, Raoul Jean-Pierre Shungu, Otis N'Goma Kondi, le français d'origine congolais Florent Ibenge Ikwange, Andy Magloire Futila, Fanfan Epoma, etc. L'on attend voir l'issue de ce dossier sur le prochain sélectionneur des Léopards.

Martin Enyimo

TENNIS DE TABLE

La Chambre d'arbitrage tranche en faveur d'Henri Djombo

Boudant les conditions de réélection d'Henri Djombo à la tête de la fédération congolaise de tennis de table (FCTT), Chrysose Massamba Ntsimba, candidat malheureux à la présidence de ladite fédération, avait saisi la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (CCAS).



Les membres de la CCAS prononçant le verdict (Crédit photo DR)

Dans son verdict rendu le 31 août, la CCAS a déclaré irrecevable sa requête. Motif : forclusion autrement dit non respect du délai des normes établies en matière de justice. En effet, il s'est écoulé plus d'un mois entre le jour de la tenue de l'assemblée générale incriminée et la saisine de la chambre. C'est le 3 août que Chrysose Massamba Ntsimba avait saisi la CCAS en vue d'obtenir l'invalidation alors que l'élection a eu lieu le 26 mai. « Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement en matière d'arbitrage sportif et en premier ressort, déclare irrecevable la requête introduite par Massamba Ntsimba Chrysose contre la Fédération congolaise de tennis de table pour cause de forclusion », a déclaré Michel Miambi, le deuxième vice-président de la CCAS, expliquant que le requérant disposait d'un mois pour saisir ou contester un acte juridique établi. « C'est une grande déception pour la justice sportive. Les délais de prescriptions n'ont été mentionnés nulle part. Nous nous sommes renseignés avant de déposer notre requête. Aujourd'hui on ne traite pas la question sur les faits et on nous fait ressortir cette question de délai », a indiqué Massamba Ntsimba après leur verdict. « Je suis très heureux que cette décision soit en notre faveur. La CCAS vient de prendre une décision avec beaucoup de sagesse. Deux mois, c'est quand même un délai qui est très long et notre avocat l'a soulevé lors des conclusions. Il a eu raison de l'évoquer », a souligné Jean-Marie Okouna, représentant de la Fédération congolaise de tennis de table.

J.G.E.

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AC Léopards conserve ses chances de qualification

Les Fauves du Niari sont contraints à un sans faute lors de leurs deux prochaines sorties afin de réaliser leur ambition de jouer les demi-finales pour leur première participation à la reine des compétitions africaines des clubs.

Le 31 août, au coup de sifflet final de la rencontre contre Al Ahly, comptant pour la quatrième journée, les Léopards de Dolisie quittaient le stade la queue repliée. En l'espace de 24 heures, les Fauves du Niari n'étaient plus maîtres de leur destin en concédant deux défaites consécutives face à l'équipe la plus titrée du continent. Le club de Dolisie s'inclinait 1-2 lors de son déplacement en Égypte face aux sextuples champions d'Afrique.

Le penalty manqué a fragilisé l'équilibre du groupe

L'AC Léopards de Dolisie aura sans nul doute des regrets à nourrir, d'autant plus que juste après l'ouverture du score égyptien à la 37e minute par Abdalla Mahmoud Said Bekhit, Ulrich Nzamba Mombo manquait l'occasion de transformer en but le penalty provoqué par Ntela Kalema à la 40e minute. Le gardien égyptien Sherif Ekramy Ahmed est parti

du bon côté pour repousser des mains fermes le penalty du capitaine des Fauves. Coup dur pour les Congolais qui concédaient le 2^e but à la 67^e minute, une œuvre de Waleed Soliman Saad Ebid, celui-là même qui avait marqué à Dolisie. Comme lors de la super coupe, ils ont trouvé l'énergie nécessaire pour faire douter le géant égyptien à la 84^e minute de la rencontre. Les Fauves du Niari égalisaient par l'entremise de Sidoine Beaulia avant que celui-ci ne manque une balle d'égalisation en toute fin de rencontre.

Tout est possible pour les quatre équipes

Les dieux du football étaient égyptiens le week-end dirait-on. Le Zamalek a en effet attendu la quatrième journée pour signer sa première victoire en arrêtant net la progression du club sud-africain, d'Orlando Pirates, qu'il a battu 2-1. Grâce à cette victoire, le Zamalek revenait à la hauteur de l'Athlétic club Léopards de Dolisie avec quatre points. Le suspens est relancé et entretenu dans ce groupe. En effet, le National Al Ahly qui a tiré son épingle du jeu devant l'AC Léopards de Dolisie n'est pas non plus à l'abri d'une surprise même s'il a

réussi à rattraper Orlando Pirates (7 points). À deux journées de la fin des matchs de poules, tous les concurrents conservent, intacts, leurs chances de qualification pour les demi-finales.

Objectif 10 points !

La moyenne pour atteindre les demi-finales pourrait être de dix points au minimum. Mais il faut pour les Fauves du Niari sortir le grand jeu le week-end du 14 et 15 septembre à Dolisie.

L'heure étant aux calculs, les Léopards devraient également souhaiter un match nul entre les clubs égyptiens. Dans ces conditions, l'écart ne sera que d'un point, entre le nouveau leader du groupe de la mort et ses deux poursuivants. Vu sous cet angle, le tout pourrait se décider à la dernière journée. L'AC Léopards sera alors en déplacement en Égypte, une semaine après pour négocier sa qualification face au Zamalek. Même équation pour Le National Al Ahly devant les Orlando Pirates d'Afrique du Sud. Gagner les deux derniers matchs, telle est la mission qui revient aux protégés de Rémy Ayayou Ikonou pour espérer les dix points déterminants.

James Golden Eloué



Numéro de la vacance: AFRO/13/TASR36
Titre: Administrateur (NPO)
Grade: AN-C (Administrateur National Catégorie C)
Durée: Onze (11) mois
Date de clôture : 15 Septembre 2013
Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo
Unité administrative : AFRO Africa Regional Office (AF/RGO)
AF/GMC Groupe Organique de l'Administration Générale (AF/GMC)
Unité de Service Administratif régional (RAS)

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le groupe Organique de l'Administration Générale (GMC) est responsable de la gestion des services administratifs nécessaires pour efficacement appuyer la mise en œuvre des programmes de santé dans la région africaine. Le Service Administratif Régional quant à lui a pour but d'apporter un appui efficace aux Bureaux de l'OMS dans la région africaine dans les domaines de la logistique, la mécanique, la maintenance, les infrastructures, le patrimoine, la construction, la réhabilitation, l'eau, l'électricité, l'environnement, etc.

Description des fonctions:

L'Administrateur exécutera les fonctions suivantes :

1.1 Maintenance Préventive

Préparer, suivre et exécuter tous les contrats d'entretien, y compris dans les domaines de la construction, l'électricité, la mécanique, la maintenance des équipements et des bâtiments (bureaux, ateliers et résidences du personnel);

Planifier, organiser, gérer et entretenir le matériel

de bureau, l'environnement de travail ainsi que le domaine du Bureau régional ; Réaliser les objectifs ci-dessus cités en prenant les actions suivantes:

Préparer et mettre à jour de manière régulière les plans du site de l'OMS ; Concevoir les plans de gestion d'espace et de distribution des bureaux par groupe organique et/ou par unité;

Veiller à ce que les spécifications et les termes de références des contrats, appels d'offres, rapports d'adjudication soient bien rédigés et exécutés ;

Veiller à ce que la distribution des équipements dans les bureaux soit assurée de manière efficace et dans les délais.

1.2 Maintenance curative

Réaliser et/ou contribuer à la réalisation des études de faisabilité liées aux constructions et réhabilitation des infrastructures du Bureau Régional ;

Superviser les travaux d'entretien, de construction et de rénovation;

Elaborer des croquis, des dessins architecturaux, les documents d'avant-projet sommaire (APS) et avant-projet détaillé, préparer les documents d'appels d'offres;

Assister le Responsable de Services Administratif Régional (ASO) dans l'analyse des offres et faire des recommandations pertinentes sur les entreprises au comité chargé de revue des contrats (CRC).

1.3 Gestion des grands projets de construction

Assister ASO dans la gestion de l'immobilier par: La préparation du document de projet de financement du projet immobilier;

AVIS DE VACANCE DE POSTE

La préparation du budget estimatif ainsi que le chronogramme des études de faisabilité de projets à réaliser ;

Analyser les appels d'offres et faire des recommandations pertinentes au CRC; Superviser les travaux de construction et réhabilitation ;

1.4 Toutes autres tâches :

Superviser, former, diriger, inspirer et motiver le personnel travaillant sous sa responsabilité; Superviser et coordonner les activités sous sa responsabilité et proposer des recommandations pertinentes capables d'améliorer les performances des sous-unités de sa juridiction; Effectuer toute autre tâche assignée par le superviseur de premier niveau (REA) ou ASO.

QUALIFICATIONS REQUISES

Education/Diplômes:

Essentielle: Diplôme universitaire en architecture, génie civil, ou autres diplômes liés à la construction ;

Souhaitable: Diplôme d'études supérieures en architecture, en construction ou tout autre domaine lié au génie civil.

Compétences:

Excellentes compétences organisationnelles et managériales avec la capacité d'identifier et de résoudre des problèmes ;

Excellente qualités interpersonnelles et de leadership ;

Excellentes qualités de négociateur et aptitude à interagir avec tact et diplomatie;

Aptitude à rédiger de façon claire, concise et objective ;

Bonne connaissance et expérience avec

AutoCAD ;

Excellentes aptitudes à faire des présentations.

Expérience:

Essentiel: Minimum 5 ans d'expérience dans la construction y compris la consultation en industrie et une expérience d'au moins quatre ans au niveau de la direction dans une organisation nationale ou internationale.

Souhaitable:

•Expérience pratique dans les domaines de la construction et investigation des ouvrages d'arts ;

•Très bonnes connaissances des notions de charge du travail, électricité, engineering et gestion des projets

Langues:

Excellente connaissance du français ou de l'anglais avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais serait un atout. Les candidatures en ligne sont vivement encouragées pour permettre à l'OMS de conserver votre profil dans une base de données permanente.

Veillez consulter le site du recrutement en ligne de l'OMS à :

<http://www.who.int/employment/fr> ; vous y trouverez toutes les informations sur les procédures relatives aux candidatures en ligne. Merci de noter que les personnes intéressées et n'ayant pas encore créé leur profil sur le site de recrutement de l'OMS (ci-dessus mentionné) doivent tout d'abord créer leur profil sur ce site puis, à partir du profil nouvellement créé, postuler au poste concerné. L'OMS s'engage en faveur de la diversité au sein de son personnel.

19^e CAN DE HANDBALL JUNIOR

Belle entrée pour les Diables rouges dames

Du 1^{er} au 8 septembre au gymnase d'Oyo, l'équipe congolaise junior dame défend son titre de champion d'Afrique remporté en 2011 au Burkina-Faso face à six concurrents dont le Mali qu'elle a battu, hier, en match d'ouverture : 46 à 14.

Les championnes d'Afrique ont démarré hier sur les chapeaux de roue, le 19^e championnat d'Afrique des Nations (CAN) de handball junior en s'imposant sans peine face aux Aigles du Mali, 46 à 14, après un score de 22 à 6 à la mi-temps. L'équipe malienne, encadrée par Antonin Koné, fait ses premiers pas dans cette compétition africaine des dames dont l'Angola, le Congo, la Tunisie sont des favoris.

L'Angola occupe la première affiche du palmarès de la catégorie avec six titres remportés respectivement en 1996, 1998, 2000, 2004, 2006 et 2009, suivi de deux grands absents, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, qui ont chacun trois titres. Le Congo est quatrième avec deux titres remportés en 2002 au Bénin et en 2011 au Burkina-Faso. L'Algérie qui s'est retirée à quelques jours de la compétition, détient un titre remporté en 1992. La Tunisie qui n'a jusqu'alors aucun titre, a déjà disputé quatre fois la finale de cette compétition.

Le coup d'envoi de cette 19^e édition a été donné par le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Devant le grand public d'Oyo, déterminé à hisser son équipe sur la première marche du podium de cette compétition par ses encouragements multiformes et en présence du président de la Confédération africaine de handball (CAHB), le Dr Aremou Massourou, ainsi que les autorités locales, les Diables rouges ont montré leur volonté d'aller jusqu'au bout. Les Congolaises ont intérêt à se réconcilier avec le public déçu par la



Sortie des vestiaires des Diables rouges

défaite des cadettes lors de la demi-finale face à la Tunisie même si ces dernières avaient arraché le troisième ticket du mondial prévu en 2014 en Macédoine.

Souignons qu'à l'issue de cette première rencontre, l'entraîneur de l'équipe congolaise s'est félicité de la détermination de ses filles, car cette rencontre lui a permis de constater les points forts et faibles des joueuses. « C'est une belle entame de la compétition. Nous avons utilisé les enfants avec méthode pour leur permettre de récupérer puisqu'après cette première journée, les grands matchs vont s'enchaîner. Ce sont des adversaires que nous ne connaissons pas en dehors de l'Angola, la Tunisie et la RDC mais que nous ne devons pas sous-estimer », a-t-il déclaré avant d'ajouter que l'objectif est de conserver le titre et d'arracher l'une des trois places qualificatives au championnat du monde prévu en 2014 en Croatie. Les Congolaises jouent leur deuxième match aujourd'hui, 3 septembre, contre la Guinée. Une victoire congolaise propulsera le pays en demi-finale.

Les affiches des préliminaires :

Le 2 septembre

14h, Angola-Rwanda : 58 -11

16h, Tunisie-Guinée : 29 -18

Le 3 septembre

Groupe A : 14h, RDC-Rwanda

Groupe B : 16h, Tunisie-Mali

18h, Guinée-Congo

Le 4 septembre

14h, Angola-RDC

16h, Guinée-Mali

18h, Congo-Tunisie

Charlem Léa Legnoki

JEUX DE L'ONSSU

Mouilla Mabilia bat le record national de 5000 mètres

L'athlète, qui vient à peine de totaliser ses 10 ans, a épaté les spectateurs au stade Marien-Ngouabi d'Owando en bouclant la distance avec un chrono de 19'16.

La minime Mouilla Mabilia, considérée comme la révélation de la compétition, a inscrit son nom dans les annales nationales de courses de fond. Sa performance



Mouilla Mabilia pendant la course

lui a permis de descendre Jodelle Ossou de son piédestal. Cette dernière détenait en effet le record de 5000m, chez les cadettes, soit 21'02 réalisé lors du semi marathon international de Brazzaville, le 14 août à Djambala. Pareille

pour Berniche Elion qui était reine de la catégorie junior avec un chrono de 23'39.

Pour des spécialistes la championne a fait preuve de professionnalisme car sa course était faite de moments de ralentissements et d'accélération pour des raisons de récupération. Au dernier virage, Mouilla Mabilia a multiplié les enjambées jusqu'à dépasser sa

sœur aînée qui a terminé deuxième. Tous les spectateurs, officiels et compétiteurs venus de tous les départements du Congo ont applaudi à tout rompre. Une grande première dans cette compétition.

Interrogée sur les secrets de son succès, l'athlète a expliqué qu'elle travaille presque tous les jours sur les courses de fond. À ses heures perdues, elle arpente les rues de Loutété, dans le département de la Bouenza en vue d'augmenter ses performances. Mouilla Mabilia n'a pas, par ailleurs, caché son ultime ambition. « Je voudrais un jour devenir Diable rouge », a-t-elle révélé. Dans la foulée, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a posé une casquette de l'équipe nationale sur sa tête en guise de consécration. La secrétaire générale de l'Onssu, Solange Ipollo-Koulinka a manqué de mots pour dire sa joie. Elle s'est contentée de prendre l'athlète dans ses bras comme un nouveau-né, lui expliquant combien le Congo compte sur elle pour relever les défis de demain, en athlétisme.

Léon Alfred Opimbat a par ailleurs promis de réunir toutes les conditions nécessaires pour le suivi, non seulement de Mouilla Mabilia mais également de ses concurrentes, au niveau de leur département. Ce, avant d'envisager une formation dans certaines écoles. L'athlète a assuré qu'elle travaillera d'arrache-pied jusqu'à ce que les portes de l'équipe nationale s'ouvrent à elle, tôt ou tard.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya

L'édition 2013 se termine en beauté

Chacun des départements engagés dans la compétition, est rentré au moins avec une médaille, même si la qualité et la quantité étaient disproportionnelles selon les performances.

Brazzaville a remporté le plus de médailles lors de cette échéance sportive. La ville capitale était suivie des départements de la Bouenza et des Plateaux. Les athlètes ont donc trouvé leur compte dans cette compétition puisqu'en dehors des médailles et trophées, le programme prévoyait la remise des kits sportifs aux 1397 élèves ayant pris part aux jeux nationaux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU), édition 2013. Le geste avait pour cibles les vainqueurs et les vaincus.

Sur les aires de jeu, les finales qui se sont disputées le 30 août ont permis à certains départements de prendre leur revanche sur Brazzaville qui les avait privés de plusieurs médailles en athlétisme. Ainsi, au handball, les minimes de la Cuvette ont cloué le bec à celles de la ville capitale. Chez les cadettes, le département de Pointe-Noire s'est imposé à la première place. Les juniors dames de la ville océane ont fait autant en dominant celles de Brazzaville 16 à 10. C'est en version hommes de la même discipline que les athlètes brazzavillois ont regagné la première marche du podium, chez les minimes. Pareil pour les cadets. Quant aux juniors hommes de la ville capitale, ils ont courbé l'échine devant

ceux de Pointe-Noire, 22 à 43. Au volleyball, Brazzaville s'est imposée à la première place chez les cadets et les juniors. Le département de la Likouala a sorti ses griffes au football, chez les cadets, en battant la Cuvette 3-0. Les minimes de la Cuvette-Ouest vengeaient leurs voisins, en prenant le dessus sur les Plateaux 2-0. Sur l'ensemble des disciplines retenues dans cette compétition qui a duré cinq jours, les talents se sont révélés. Les départements ont prouvé qu'ils regorgeaient de potentialités sportives sur les-

ces retrouvailles réussies, a reconnu la secrétaire générale de l'ONSSU, Solange Ipollo-Koulinka, l'édition 2013 a été entachée de quelques imperfections. Il s'agit notamment du non respect de la catégorisation, de la participation des non scolarisés. La présence massive des Diables rouges allonge la liste des cas de fraude constatés. Pour la prochaine édition, tout sera mis en place afin de mettre fin à ce genre de situation », a-t-elle assuré. Déjà pendant la compétition, quelques équipes et athlètes ont été



L'une des équipes championnes posant avec le ministre des Sports. crédit photo Adiac

quelles le Congo peut compter. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, l'a reconnu. « L'édition 2013 des Jeux de l'ONSSU prouve que les choses vont de l'avant. Les performances des athlètes engagés dans cette compétition nous donnent espoir en l'avenir », a-t-il déclaré. « Néanmoins, au-delà des ambitions de

disqualifiés. C'est le cas du département de la Sangha qui a rebroussé chemin la veille de la clôture officielle de la compétition. Après une cérémonie de clôture riche en couleur, devant les autorités politico-administratives de la Cuvette, les athlètes se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

R.N.M.